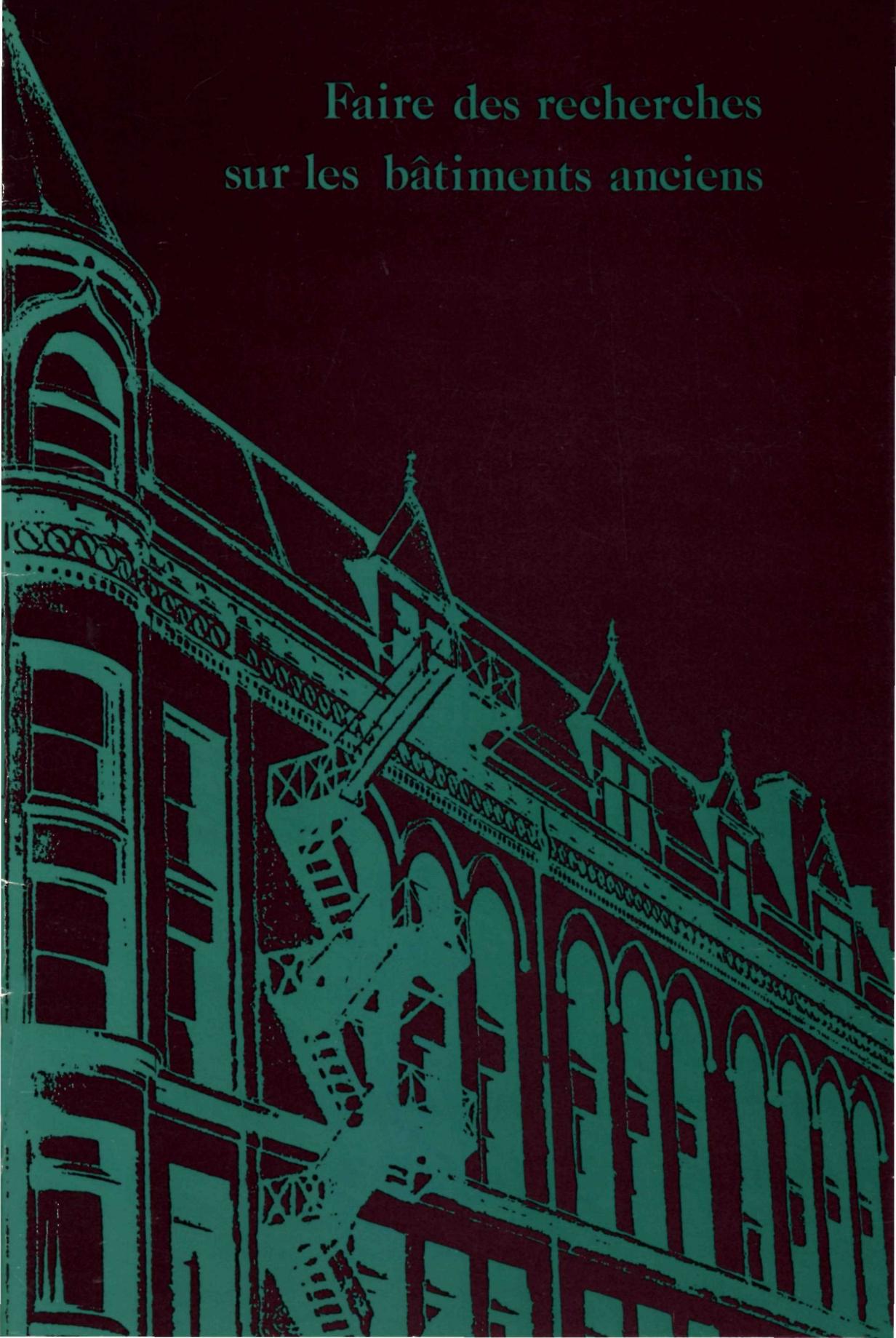




Parks Canada
Parcs Canada

Faire des recherches sur les bâtiments anciens



©Publié avec l'autorisation
du ministre de l'Environnement
Ottawa, 1983
N° de catalogue: R64-98/3-1983F
ISBN: 0-662-91873-8

Traduction: Secrétariat d'État
Révision et maquette: Louis D. Richard
Maquette de la couverture: McBurney/French

Photo de la couverture: Édifice Gooderham, Toronto

This publication is also available in English

FAIRE DES RECHERCHES SUR LES BÂTIMENTS ANCIENS

Margaret Carter
Inventaire des bâtiments
historiques du Canada

Avant-propos

La présente brochure est la troisième d'une série publiée à l'intention de ceux qui participent directement au classement des bâtiments du patrimoine. La première de la série, *L'architecture du Canada*, est un guide concis sur les styles d'architecture canadienne. La deuxième, *Évaluation des bâtiments historiques*, renferme des directives d'évaluation des bâtiments historiques. Le présent ouvrage traite des problèmes relatifs aux travaux de recherche sur les propriétés du patrimoine.

La préparation de ces brochures a été parrainée par l'Inventaire des bâtiments historiques du Canada. Ce programme a été créé en 1970 et s'est ensuite transformé en une source de renseignements sur le patrimoine.

Pour recevoir gratuitement cette série de brochures, il suffit d'écrire à l'Inventaire des bâtiments historiques du Canada, Terrasses de la Chaudière, 10, rue Wellington, Hull, Québec, Canada K1A 1G2.

Table des matières

Avant-propos	2
Introduction	4
Questions	5
Où trouver des réponses	6
Archives	6
Bibliothèques	6
Musées et sociétés d'histoire	6
Sources à consulter	8
Annuaire et bottins	8
Limites	10
Rôles d'imposition ou d'évaluation	11
Titres de propriété	14
Limites	15
Comment effectuer ces recherches	15
Problèmes	17
Journaux locaux	17
Conseils pour l'utilisateur	19
Comment les retrouver	20
Papiers personnels	21
Comment trouver les papiers pertinents	23
Documents visuels	23
Illustrations de voyages	23
Reportages	24
Portraits et travaux artistiques	25
Limites	26
Comment utiliser ces documents	28
Comment retrouver ces documents	29
Plans et atlas d'assurance-incendie	30
Où trouver ces plans	31
Vues à vol d'oiseau	32
Plans et élévations de bâtiments	33
Formes	34
Conventions	36
Divers types de plans et de signatures	37
Inscriptions dans la pierre	37
Limites	38
Évaluation des réponses	39
Rédaction	40
Conclusions	41
Appendice A. Sources d'information sur un aspect particulier de la recherche sur les bâtiments	42
Appendice B. Sources d'information pour la recherche sur des genres particuliers de bâtiments	42

INTRODUCTION

Le présent guide vise à fournir les éléments de base pour effectuer des recherches sur les bâtiments au Canada. Il présente une méthode de travail ainsi que dix sources de renseignements parmi celles qui sont les plus communément employées. Il est destiné au chercheur novice qui désire apprendre quelque chose sur l'histoire d'un bâtiment donné.

Le guide ne fait qu'effleurer un domaine beaucoup plus vaste. Les chercheurs qui veulent se familiariser avec toutes les sources possibles ou qui font face à des problèmes particuliers trouveront des renseignements beaucoup plus détaillés dans notre autre ouvrage, *How to Research a Building in Canada* (bientôt disponible sous forme de microfiches).

Il est relativement facile de décrire les différentes étapes des recherches à effectuer sur un bâtiment historique. Le chercheur commence par se poser des questions sur le bâtiment, puis consulte des sources historiques pour y trouver des réponses. Une fois qu'il a trouvé les renseignements disponibles, il les analyse et les évalue afin de produire une histoire du bâtiment; il rédige ensuite un compte rendu de ses constatations. Le présent guide décrit en détail chacune des phases de ce processus.

QUESTIONS

Le chercheur doit d'abord établir ce qu'il désire savoir au sujet du bâtiment qui l'intéresse. Il s'agit là d'une étape très importante, car elle détermine le temps qu'il va consacrer à la recherche et les endroits où il devra aller pour trouver des réponses. La plupart des gens sont intéressés à effectuer des recherches sur des bâtiments qu'ils connaissent déjà: bâtiments qu'ils possèdent, dans lesquels ils vivent ou ont grandi, ou qui occupent une place importante dans leur collectivité. Dans chaque cas, le bâtiment a

une signification bien particulière pour le chercheur et c'est ce qui l'incite habituellement à se poser des questions sur l'histoire du bâtiment et à se mettre à la recherche de réponses.

Certaines des questions les plus courantes figurent ci-après sous les rubriques générales utilisées pour toutes les recherches sur les bâtiments. Le chercheur pourra en choisir quelques-unes en fonction de son intérêt particulier.

Questions les plus courantes

Date de la construction

- Quand le bâtiment a-t-il été construit?
- Pourquoi a-t-il été bâti à ce moment-là?
- Quels problèmes se sont produits durant sa construction?

Transformations

- Comment l'apparence du bâtiment s'est-elle transformée depuis sa construction?
- Quelles transformations ont été apportées et quand ont-elles été faites?
- Raisons de ces transformations?

Architecte, constructeur et ouvriers

- Qui a conçu le bâtiment?
- Qui l'a construit?
- Pourquoi ces gens ont-ils été choisis?
- Possédaient-ils une compétence ou une formation particulière?
- Le bâtiment montre-t-il des signes de leur compétence ou de leur incompétence?
- À quels autres bâtiments ont-ils travaillé?

Style

- De quoi s'est-on inspiré pour concevoir ce bâtiment?
- Quels facteurs ont influé sur le choix d'un style pour le bâtiment?
- Le bâtiment ressemble-t-il à un autre?

Propriétaires

- Qui a été le premier propriétaire?
- Quels en ont été les subséquents?
- Pendant combien de temps chacun de ces propriétaires a-t-il possédé le bâtiment?
- Qui étaient-ils?
- Pourquoi ces propriétaires ont-ils choisi de posséder ce bâtiment particulier?

Occupants

- Qui a vécu ou travaillé dans le bâtiment?
- Pendant combien de temps?
- Pourquoi ont-ils choisi ce bâtiment?

Usages

- Quel usage les différents propriétaires et occupants ont-ils fait du bâtiment?
- Qu'est-ce qui jouait ce rôle avant la construction du bâtiment?

Aménagement de l'espace

- De quelle façon les différents propriétaires et occupants ont-ils aménagé l'espace intérieur du bâtiment?
- Comment étaient les locaux lorsqu'ils étaient meublés?

Emplacement

- Le bâtiment est-il situé sur son emplacement original ou a-t-il été déplacé?
- Y avait-il d'autres bâtiments sur ce même terrain?
- Si oui, comment étaient-ils?
- Le terrain offre-t-il des caractéristiques particulières qui ont influencé la conception du bâtiment?

Secteur

- Comment était le voisinage lorsque le bâtiment a été construit?
- De quelle façon a-t-il changé?
- Le bâtiment ressemble-t-il à un autre bâtiment du voisinage?

Matériaux

- Quels matériaux ont été utilisés pour construire le bâtiment?
- Quels matériaux ont été utilisés pour transformer le bâtiment?
- D'où provenaient-ils?
- Combien ont-ils coûté?
- Pourquoi ont-ils été choisis?

Techniques de construction

- Le bâtiment a-t-il été érigé d'une façon inhabituelle?

OÙ TROUVER DES RÉPONSES

Le chercheur ingénieux peut trouver des renseignements sur un bâtiment à de nombreux endroits, notamment auprès de certains organismes gouvernementaux, auprès des résidents plus âgés de la collectivité, dans les entreprises et sur l'emplacement même du bâtiment. Des collections plus systématiques sont conservées dans les archives, les bibliothèques, les musées et les sociétés d'histoire. Comme ces organismes conservent des documents qui sont utiles pour les recherches sur les bâtiments, il est recommandé de commencer par là.

Archives

Les archives sont des dépôts qui servent à conserver des documents anciens. Elles peuvent être gérées par des organisations religieuses, des groupes culturels, des administrations municipales ou locales, des institutions régionales, des fondations privées, des universités, des entreprises et des gouvernements provinciaux et nationaux. Ces archives conservent généralement des documents d'un type particulier; cependant, bon nombre d'entre elles gardent également des documents connexes. Leurs fonds respectifs sont répertoriés dans le *Catalogue collectif des manuscrits des archives canadiennes*, par Robert S. Gordon (dir.) et E. Grace Maurice (comp.) (Ottawa, Archives publiques Canada, édition revue en 1975 et augmentée en 1976, 1977-1978).

À la page suivante nous donnons les adresses des archives nationales, provinciales, territoriales et municipales du Canada qui servent non seulement de dépôts principaux mais également d'organismes centraux pour les renseignements relatifs aux archives dans leurs secteurs respectifs.

Bibliothèques

Il n'existe aucune liste des bibliothèques publiques canadiennes; mais on peut en général

les trouver facilement dans l'annuaire téléphonique de l'endroit. On peut connaître les bibliothèques qui ont des collections ou des fonds particuliers en consultant l'un des deux ouvrages suivants publiés par la Bibliothèque nationale du Canada: *Les bibliothèques du gouvernement fédéral canadien: une liste* (Ottawa, Centre de documentation sur les bibliothèques, 1977) ou *Répertoire des bibliothèques canadiennes: les bibliothèques de collèges et d'universités, bibliothèques spécialisées* (Ottawa, Centre de documentation sur les bibliothèques, 1976). Ces ouvrages contiennent les adresses et les descriptions du contenu général des collections, et indiquent les guides de collections qui ont été publiés. On peut consulter ces catalogues dans la section des ouvrages de référence de la plupart des bibliothèques, petites ou grandes.

Musées et sociétés d'histoire

Les musées et les organismes qui s'occupent des lieux historiques constituent un point de rencontre et servent souvent de bureaux centraux pour les activités d'un bon nombre de sociétés d'histoire. Au niveau local, les musées et les sociétés d'histoire sont les organismes qui s'intéressent de plus près aux sujets et aux objets historiques de leur région. Ils possèdent souvent les meilleures collections de livres, de documents, de photographies et d'objets historiques locaux. Les citoyens qui connaissent l'histoire de leur collectivité et qui s'y intéressent sont habituellement actifs au sein de ces groupes, et c'est là qu'on peut les rencontrer.

L'Association des musées canadiens publie deux fois l'an un répertoire des musées et des sociétés historiques locales, qui s'intitule *Répertoire des musées canadiens*. C'est le meilleur ouvrage du genre et il se trouve dans la plupart des bibliothèques publiques.

LISTE DES ARCHIVES CANADIENNES

Nationales:

Archives publiques Canada
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N3

Provinciales et territoriales:

Provincial Archives of Newfoundland
Colonial Building
Military Road
St. John's, Newfoundland
A1C 2C9

Public Archives of Prince Edward Island
P.O. box 1000
Charlottetown, Prince Edward Island
C1A 7M4

Public Archives of Nova Scotia
6016 University Avenue
Halifax, Nova Scotia
B3H 1W4

Provincial Archives of New Brunswick
Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1

Archives nationales du Québec à Montréal
100, rue Notre-Dame est
Montréal, Québec
H2Y 1C1

Archives nationales du Québec
C.P. 10450
Sainte-Foy, Québec
G1V 4N1

Archives nationales du Québec à
Trois-Rivières
140, rue St-Antoine, Suite 408
Trois-Rivières, Québec
G9A 5N6

Archives of Ontario
77 Grenville Street
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 2R9

Provincial Archives of Manitoba
Manitoba Archives Building
Section B
Main Floor
200 Vaughan Street
Winnipeg, Manitoba
R3C 0P8

Saskatchewan Archives Board
Regina Office
University of Regina
Regina, Saskatchewan
S4S 0A2

Saskatchewan Archives Board
Saskatoon Office
Murray Memorial Building
University of Saskatchewan
Saskatoon, Saskatchewan
S7N 0W0

Provincial Archives of Alberta
12845 - 102 Avenue
Edmonton, Alberta
T5N 0M6

Provincial Archives of British Columbia
Parliament Buildings
Victoria, British Columbia
V8V 1X4

Provincial Archives of the
Northwest Territories
Natural and Cultural Affairs
Government of the Northwest
Territories
Yellowknife, Northwest Territories
X1A 2L9

Yukon Archives
Box 2703
Whitehorse, Yukon Territory
Y1A 2C6

Municipales:

Archives de la ville de Québec
Hôtel de ville
C.P. 37
Québec, Québec
G1R 4S9

Ville de Trois-Rivières
C.P. 368
Trois-Rivières, Québec
G0A 5H3

Ville de Montréal
Division des Archives
275, rue Notre-Dame est
Montréal, Québec
H2Y 1C6 *Tel: 872-2615*

City of Ottawa Archives
174 Stanley Avenue
Ottawa, Ontario
K1M 1P1

City of Toronto Archives
City Hall
Toronto, Ontario
M5H 2N2

Borough of Scarborough
Central Records
Scarborough Civic Centre
150 Borough Drive
Scarborough, Ontario
M1P 4N7

Borough of York Archives
2700 Eglinton Avenue West
Toronto, Ontario
W6W 1C1

City of Winnipeg Archives
Archives and Records Control
380 William Avenue
Winnipeg, Manitoba
R7N 2K3

City of Edmonton Archives
Edmonton Parks and Recreation
10105 - 112 Avenue
Edmonton, Alberta
T5G 0H1

Vancouver City Archives
1150 Chestnut Street
Vancouver, British Columbia
V6J 3J9

Victoria City Archives
613 Pandora Avenue
Victoria, British Columbia
V8W 1P6

SOURCES À CONSULTER

La documentation sur les bâtiments existe sous diverses formes. Elle peut être écrite, visuelle, verbale ou physique. Quelle que soit sa forme, tout document qui apporte un témoignage sur un fait ou un événement est appelé une "source". On trouvera, dans les pages qui suivent, un bref exposé sur dix des sources les plus communément utilisées pour effectuer des recherches sur les bâtiments au Canada: annuaires et bottins, rôles d'imposition ou d'évaluation, titres de propriété, journaux locaux, papiers personnels, documents visuels, plans et atlas d'assurance-incendie, vues à vol d'oiseau, plans et élévations, inscriptions dans la pierre. Ces sources ont été choisies parce qu'elles contiennent de l'information sur la plupart des types de bâtiments au Canada. Le chercheur ne doit cependant pas désespérer s'il ne peut pas tirer suffisamment d'information de ces sources, car il en existe plusieurs autres.

Le chercheur est un genre de "détective" qui doit être en mesure non seulement de trouver l'information mais aussi de l'évaluer. L'un des facteurs importants pour faire cette évaluation est la proximité de la personne qui fournit le témoignage dans une lettre ou dans un livre, par rapport à l'événement. Si, par exemple, en vue d'obtenir de l'information sur une église, le chercheur utilise le journal du président du comité de construction de celle-ci, il devrait pouvoir se fier sur ce témoignage. Non seulement le journal a-t-il été tenu par une personne qui a été témoin de ce qui s'est passé durant les réunions du comité, mais les inscriptions ont été notées quotidiennement au fil des réunions. Un tel document serait beaucoup plus fiable qu'un mémoire ou un livre rédigé par la même personne plusieurs années plus tard, car elle peut avoir oublié certains détails dans l'intervalle. Par contre, ces deux sources seraient probablement beaucoup plus dignes de foi qu'un récit écrit par un historien à l'occasion d'un 50^e anniversaire, car son compte rendu serait nécessairement de seconde main.

La règle de la "proximité" doit toutefois être appliquée avec prudence, car le président du comité de construction a pu professer des opinions qui n'étaient partagées par aucun autre membre du comité. Par contre, l'historien a peut-être fait des recherches sur les autres membres du comité et son compte rendu pourrait mieux refléter les opinions de tout le groupe. En pareil cas, le chercheur doit vérifier toutes les sources utilisées par l'historien, et non pas seulement le journal du président du comité de construction, afin d'établir les faits. Dans la mesure du possible, il doit présenter des faits qui sont confirmés

par plus d'une source et, ce qui est encore plus important, il devrait évaluer chaque témoignage en regard du milieu contemporain, afin d'en établir la crédibilité. Pour ce faire, le chercheur devra posséder une bonne connaissance de la période en question et de son sujet, connaissance qui ne s'acquiert que par l'expérience, par la lecture et par la formation. Il est également préférable qu'il soit au courant des limites des sources qu'il utilise. Ces limites sont généralement indiquées dans les résumés qui suivent, mais le bon sens reste toujours utile.

Quelles que soient les sources utilisées et les informations obtenues, il faut toujours se souvenir qu'il est possible de trouver éventuellement d'autres sources qui contiendraient des témoignages encore plus précis. Il s'agit là d'une simple règle de la recherche. *Toute recherche est basée sur les sources disponibles au moment où elle a été effectuée.* C'est pourquoi, il est important d'inclure des notes ou des références dans le texte afin d'indiquer l'origine de chaque témoignage. On peut critiquer un chercheur pour avoir ignoré des documents disponibles, mais on ne peut lui reprocher d'avoir manqué les témoignages contenus dans des sources inconnues ou inaccessibles. Il est donc également important de dater chaque travail qui est terminé.

Au cours de sa recherche, le chercheur trouvera peut-être utile d'établir son propre système pour noter le titre et la référence complète de chaque source (voir **Rédaction**).

Annuaire et bottin

Les annuaires et les bottins sont des publications annuelles qui visent à permettre aux gens ou aux entreprises de se retrouver facilement. Le type d'annuaire ou de bottin le plus commun est publié pour une ville, même s'il existe des versions spécialisées pour les entreprises, les régions rurales ou une province ou une partie de province. Ces documents sont habituellement préparés par des entreprises privées et vendus par abonnement ou sur le marché libre.

Dans une certaine mesure, les annuaires servent à faire la réclame de l'endroit. Outre qu'ils donnent l'emplacement géographique et postal précis de chaque centre décrit, ils contiennent habituellement des renseignements sur la fondation, la population et la situation économique du centre. Ils indiquent souvent l'emplacement des principaux édifices publics de la région et ils décrivent presque toujours en détail la construction des nouveaux édifices publics. Les annuaires ruraux reproduisent souvent des cartes qui mentionnent les noms des propriétaires des

H. SCHAEFER,

Dealer in Watches, Jewellery and Silver-Plated Ware,

MANUFACTURING JEWELLER,

149 BARRINGTON STREET,

HALIFAX, N.S.

Jewellery carefully repaired.

HIGHEST PRICES PAID FOR GOLD.

 Orders respectfully solicited and promptly executed.

Ryerson Margaret, wid Henry, h 36 Argyle
 Rymes James, seaman, h 29 Gerrish
 Rynhall Frederick, laborer, h Campbell road
 Saddler Clement, laborer, h 50 Summer
 Saddler Sophia, variety, 58 Duke, h do
 Saddler William, laborer, 58 Duke
 Sage James, clerk control department, h 111 Gottingen
 Sage James, clerk, h 111 Gottingen
 Saint John, seaman, h Kavanaugh's lane
 Salem church, Argyle
 Sallis Isaac, liquor, 52 Duke, h 50 do
 Salmon Charles, engineer R.N., h 249 Creighton
 Salt and Grain Measurer's office, Market wharf
 Salter Arthur F., clerk, h 185 Pleasant
 SALTER BENJAMIN W., agent O. M. I. association, 48 Bedford
 row, h 185 Pleasant
 Salter John, barber, h 8 Duke
 Salter Thomas, stevedore, h 78 and 80 Grafton
 Salter William, master mariner, h 8 Duke
 Salter William, jun., clerk, h 185 Pleasant
 Salter William, jun., fireman tug Whitney, h Argyle
 Salterio James, of Ruggles & Salterio, h 9 Granville
 Salterio Thomas A., soliciting agent, h off 191 Lockman
 Salterio Thomas L., bookbinder, h 187 Lockman
 Sampson William, seaman, h 194 Creighton
 Samson Samuel, shoemaker, bds 101 Argyle
 Sanderson Emma, wid H. P., h 117 Pleasant
 SANFORD GEORGE A., N. S. Steam Marble works, 82 to 86
 Argyle, h 38 Sackville
 Sargent Mary, wid John, h 194 Lockman

J. L. French, Carpenter & Undertaker, Buckingham, cor. Grafton St.

Annuaire: Cette page provient du type d'annuaire urbain le plus utile. Il énumère chaque personne en donnant son emploi, son nom et son adresse. D'autres annuaires n'indiquent que l'emploi ou l'adresse, ou ne fournissent qu'une liste alphabétique des noms. (McAlpine, Everett & Co., éd., *McAlpine's Halifax City Directory, 1874-1875*, Montréal, Lovell, 1874, p. 304.) (Archives publiques Canada, C 114591.)

lots. La plupart des annuaires et des bottins publient des annonces locales qui sont utiles pour déterminer les types de matériaux de construction ou d'entreprises de fabrication qui existent dans une région. Bon nombre énumèrent également les entreprises par genre, fournissant ainsi des listes commodées des architectes, des compagnies, et des détaillants, grossistes et fabricants de matériaux de construction.

La plupart des annuaires des villes et bon nombre de bottins contiennent également des listes détaillées des résidents, par nom, par adresse et par occupation. Bien que plusieurs omettent l'adresse ou l'occupation, ces listes fournissent des renseignements extrêmement utiles. Par exemple, lorsque les adresses sont fournies, il est possible de déterminer combien de personnes vivent dans un bâtiment et donc d'établir une liste de ses occupants. Il en va également de même des entreprises qui occupent des quartiers communs. Les renseignements contenus dans une série d'annuaires couvrant un certain nombre d'années peuvent permettre d'établir avec précision l'évolution de l'occupation d'un bâtiment pendant une longue période de temps. Ils peuvent également servir à tracer une carte approximative illustrant l'usage des bâtiments dans certaines parties d'une ville, permettant ainsi au chercheur de "peupler" le plan des rues de celle-ci. Il est également possible de détecter l'apparition d'un nouvel édifice en utilisant les adresses.

Les listes d'occupants établies à l'aide d'un annuaire peuvent aider à tracer un portrait socio-économique des résidents ou des entreprises qui occupent un bâtiment donné. Une ventilation détaillée des renseignements contenus dans ces listes révéleront également l'importance d'une entreprise en fournissant une liste de ses employés. Cette liste peut être extrêmement utile pour déterminer la répartition de l'espace intérieur d'un bâtiment. Les listes par occupation permettront d'établir rapidement la carrière d'un architecte, d'un entrepreneur ou d'un ouvrier; en fait, en établissant des listes partir d'un même annuaire, et en les comparant d'une année à une autre, on pourra se faire une bonne idée de l'ampleur et de la composition de l'industrie du bâtiment. Le chercheur peut utiliser la même technique pour les fournisseurs et les fabricants de matériaux de construction.

Malgré toutes ces possibilités, il reste que les annuaires et les bottins sont encore les outils les plus utiles de ceux qui essaient de trouver un nom. Les noms peuvent être facilement repérés dans une liste alphabétique et, une fois trouvés, ils relie la personne à un ou plusieurs bâtiments. Les annuaires et les bottins ont été conçus à cette fin et ils jouent admirablement bien de ce rôle.

Limites

Malgré leurs avantages évidents, les annuaires et les bottins ont aussi leurs limites. Par exemple, certains d'entre eux contiennent les noms des résidents, mais ne mentionnent pas leur adresse ni leur occupation. D'autres problèmes ne sont pas aussi apparents. Premièrement, ces ouvrages étaient publiés une fois l'an; les renseignements qu'ils contiennent ont été recueillis à un moment précis et ne sont bons que pour ce ou ces jours-là. Les changements survenus au cours de l'année n'ont pas été enregistrés. Le deuxième inconvénient est que les renseignements ont souvent été rassemblés à la fin de l'année précédente: cela veut dire que les renseignements de l'annuaire d'une ville pour l'année 1865, par exemple, ont probablement été recueillis en novembre ou en décembre 1864, et ne reflètent peut-être pas du tout l'année 1865.

Une autre limite vient du fait que les annuaires n'étaient pas publiés à titre de service public, mais comme un projet commercial, et que les gens devaient souvent payer pour y faire inscrire leur nom. S'ils ne payaient pas, leur nom n'était pas inscrit et l'annuaire est donc incomplet. Et même si l'inscription dans l'annuaire lui-même était gratuite, les entreprises devaient habituellement payer pour figurer dans la section commerciale de l'annuaire pour l'année; en conséquence, le chercheur trouvera probablement plus de renseignements sur un type donné de bâtiments (par exemple, les scieries) en consultant les listes ordinaires de l'annuaire plutôt que la section commerciale à la fin du livre. De plus, les occupants étaient peut-être absents le jour où s'est présenté l'enquêteur et, par conséquent, leur nom ne figure pas dans l'annuaire.

Une autre omission fréquente a trait aux édifices secondaires comme les entrepôts commerciaux où personne ne vivait ou ne travaillait de façon régulière. Si un chercheur trace le plan détaillé de l'aménagement et de la croissance d'une ville uniquement à l'aide des listes des annuaires, il y aura des trous à des endroits importants. Une comparaison de ces plans avec les photographies historiques de la même année révéleront que ces emplacements vides étaient occupés par des entrepôts commerciaux ou des édifices du même genre. En outre, le chercheur qui utilise une série d'annuaires pour suivre l'évolution d'un bâtiment devrait savoir que les noms et les numéros de rue changeaient souvent sans avis. En pareille situation, il peut être plus sûr de se fier sur les noms des occupants pour établir la continuité plutôt que sur les adresses des bâtiments, même si cette dernière méthode n'est pas infaillible. Lorsqu'on essaie de dater un bâtiment en se

servant d'un annuaire ou d'un bottin, il est souvent bon de travailler à reculons à partir d'une date obtenue d'une autre source (par exemple, une photo) et d'utiliser les données sur les édifices environnants pour confirmer les résultats. Souvent, les historiens consultent les annuaires à des intervalles de cinq ans pour vérifier la cohérence des listes de bâtiments, puis se concentrent sur la période quinquennale où se sont produits les changements.

Dorothy E. Ryder a publié un *Répertoire des annuaires canadiens 1790-1950* (Ottawa, Bibliothèque nationale du Canada, 1979). Ce répertoire énumère tous les annuaires connus des centres canadiens qui sont conservés dans les grandes bibliothèques et autres dépôts du Canada.

Rôles d'imposition ou d'évaluation

Les rôles d'imposition sont les comptes annuels tenus par le greffier local qui enregistre les taxes imposées et payées sur son territoire. Le greffier peut être un agent d'une ville, d'une municipalité ou d'un comté, selon la plus petite unité habilitée à prélever des taxes. Les rôles d'imposition des villes ou des municipalités constituent la forme la plus commune des rôles d'évaluation utilisés dans les recherches sur les bâtiments; ils en sont aussi le type le plus compliqué sur le plan des renseignements qu'ils contiennent; pour ces raisons, nous les avons choisis pour servir de base aux renseignements qui suivent. Les rôles d'imposition tenus par les autres niveaux de gouvernement contiennent les mêmes renseignements sous une forme moins détaillée.

Les rôles d'évaluation indiquent habituellement le nom du propriétaire du bâtiment. Ils fournissent également son adresse et sa profession, renseignements particulièrement utiles dans le cas où le propriétaire demeure dans une ville différente. Si le bâtiment est exploité par un agent, est entre les mains d'un exécuteur testamentaire ou est occupé en vertu d'une entente selon laquelle le débiteur hypothécaire paie les taxes, le nom de cette personne ou de cette agence est également indiqué, et il y a habituellement une indication que les factures de taxes doivent être envoyées à la deuxième personne. Dans les cas où un bâtiment est loué à une partie qui est chargée de payer les taxes municipales, le nom, l'adresse et l'emploi de cette partie responsable sont également mentionnés. Parfois, rien n'indique que cette personne soit locataire: si le chercheur a des raisons de croire que c'est le cas, il devrait comparer les rôles d'imposition avec les titres de propriété afin de déterminer le propriétaire du bâtiment. À l'autre extrême,

certains rôles d'imposition municipaux incluent, en plus des propriétaires, une liste complète des locataires du bâtiment ainsi que leur emploi, que les locataires paient ou non les taxes.

À partir des renseignements contenus dans les rôles d'évaluation, il est possible de déterminer de façon plus précise la situation concernant l'occupation et l'utilisation du bâtiment.

Les rôles d'imposition comportent habituellement des colonnes de chiffres pour les catégories suivantes:

Valeur du terrain:

Évaluation du terrain ou de l'espace occupé par l'emplacement. En général, il ne s'agit pas de la valeur du marché, les gouvernements locaux établissant leur propre barème.

Valeur des bâtiments et des améliorations:

Évaluation des bâtiments situés sur le terrain, selon des critères établis localement (nombre d'étages, etc.).

Valeur des biens mobiliers:

Valeur des autres biens que le propriétaire ou le locataire conserve sur le terrain (meubles, machines, etc.). Ces biens sont également évalués d'après un barème établi par le gouvernement local.

Valeur du revenu accessible:

Il s'agit de la valeur du revenu imposable du propriétaire qui a trait à ses activités sur la propriété. Cette valeur a cessé d'apparaître sur les rôles d'imposition après la première guerre mondiale, au moment où on a instauré l'impôt sur le revenu des particuliers. Cependant, lorsque cette valeur était indiquée, le nom des locataires dans les bâtiments industriels et commerciaux était toujours indiqué.

Millième de dollar:

Il s'agit du pourcentage de taxes versé sur chaque dollar du montant de l'évaluation. Chacune des valeurs énumérées ci-dessus (terrain, améliorations, biens meubles, revenu accessible) est habituellement taxée selon un taux différent.

Description du terrain:

Cette description est habituellement fournie dans les termes utilisés pour l'enregistrement du terrain, c'est-à-dire par numéro de cadastre ou par numéro de relèvement, de lot et de bloc.

Certains rôles d'imposition sont organisés par numéro de section, de bloc et de lot à l'intérieur des limites de la ville, et d'autres contiennent des listes par numéro de cadastre

dater l'apparition des bâtiments, car un chiffre plus élevé paraît pour la première fois dans la colonne de la valeur des bâtiments et des améliorations.

Un bon moyen d'obtenir des renseignements est de suivre les changements de la valeur des bâtiments et des améliorations. Si l'évaluation demeure constante, il est raisonnable de supposer que le terrain et le bâtiment demeurent à peu près dans la même condition. Lorsque l'évaluation d'une propriété donnée fait un bond alors que celle des propriétés avoisinantes demeure constante, cela signifie qu'un changement important a été apporté à la propriété. Il pourrait s'agir d'un ajout à un bâtiment existant, ou d'un nouveau bâtiment qui viendrait compléter ou remplacer une structure existante, ou occuper un lot vacant. Par contre, si l'évaluation des bâtiments chute, la cause pourrait être attribuable à la destruction de l'un des bâtiments par le feu ou à sa démolition. Il se pourrait aussi que la détérioration du bâtiment ou un zonage inférieur aient contribué à en réduire l'évaluation. Dans le cas d'un zonage inférieur, la même diminution se répercuterait sur les taxes des bâtiments voisins.

Les rôles d'imposition comportent une indication lorsque le bâtiment a été abandonné ou lorsque les taxes n'ont pas été payées. Comme la propriété revient au gouvernement local à défaut de taxes, les rôles d'imposition témoignent de ce changement de propriété, même avant les titres de propriété. En fait, à titre de témoins les plus immédiats des événements locaux, les rôles d'imposition contiennent souvent des changements de propriété avant qu'ils ne soient enregistrés dans les titres, particulièrement dans les parties du pays où les transactions foncières ne se font pas toujours de façon officielle.

Il est important de se souvenir que les rôles d'imposition enregistrent l'apparition d'un bâtiment sur un lot mais ne le décrivent pas. Il peut tout aussi bien s'agir d'un nouveau bâtiment que d'une ancienne structure provenant d'un autre emplacement. De plus, les rôles d'imposition ne contiennent pas de renseignements sur les bâtiments appartenant à des organismes qui ne paient pas de taxes, comme les Églises et les gouvernements (de tous niveaux).

Comme les rôles d'évaluation sont des documents de gouvernements locaux, ils se trouvent habituellement dans le bureau respectif des greffiers municipaux. Il est possible que des renseignements récents contenus dans ces dossiers soient considérés confidentiels. Les anciens rôles d'imposition ont pu être entreposés et oubliés, ou détruits. Si la ville possède des archives, un musée ou une bibliothèque, les anciens rôles d'imposition ont pu également y être déposés.

Titres de propriété

Les titres de propriété constituent l'enregistrement juridique de la propriété d'un bien qui n'est plus du domaine public ou entre les mains du gouvernement. Chaque fois qu'une personne transfère une propriété à une autre en vertu d'une vente, d'une location ou d'une succession, ou qu'une hypothèque est conclue, les parties ou leurs représentants ont l'obligation légale d'enregistrer ce transfert auprès du gouvernement. Les titres de propriété constituent les actes de ces enregistrements.

Chaque titre de propriété fournit la description juridique du terrain, ainsi que sa forme, ses dimensions et souvent la nature des bâtiments qui s'y trouvent. Le nom du propriétaire précédent y est indiqué, de même que le nom de l'acheteur ou du nouveau propriétaire. Les professions et les lieux de résidence des deux parties y figurent également. En outre, le titre spécifie le genre de transfert. Si la propriété a été vendue, le prix de vente est habituellement indiqué, ainsi que les conditions de la transaction. Si la propriété est transmise par héritage, les conditions pertinentes du testament devraient être mentionnées. Dans les cas de mise sous séquestre d'une propriété ou de non-paiement d'une hypothèque, les détails devront figurer dans le transfert du titre de la propriété. Toutes les hypothèques de même que tous les droits de rétention ou de passage qui touchent la propriété sont également enregistrés et dûment notés.

Les renseignements contenus dans un seul titre de propriété permettent de connaître l'emplacement d'un bien, sa propriété, sa valeur, etc., à un moment donné, c'est-à-dire au moment du transfert. Les titres de propriété ne font pas état des changements survenus à la propriété pendant qu'elle appartient au même propriétaire; cependant, il est possible de déterminer ces changements en comparant deux ou plusieurs titres de propriété consécutifs. En fait, une étude d'une série de titres (ou de tous les titres), pour une même propriété donnée, peut fournir un bon aperçu de son évolution. La description et la valeur de la propriété sont les facteurs qui permettent de faire des comparaisons. Leurs variantes les plus communes sont expliquées dans les pages qui suivent.

Description de la propriété:

Si les dimensions d'une propriété changent en passant d'un titre à un autre, cela peut signifier que le propriétaire a agrandi ou subdivisé le lot original. Les descriptions des bâtiments qui se trouvent sur la propriété peuvent également varier, ce qui laisse supposer la construction de nouvelles structures ou la démolition d'anciennes. (Tous

les titres de propriété ne décrivent pas les bâtiments.) Si la description de la propriété varie considérablement entre le premier et le deuxième titre, il est important de s'assurer qu'il s'agit de la même propriété. Dans les régions où les propriétés ne sont enregistrées que d'après le comté, la description générale et le nom du propriétaire, il est bien possible qu'il s'agisse en fait d'une autre propriété. Si la propriété est identifiée par son numéro de cadastre, il faut s'assurer que le système de numérotage dans la région n'a pas été changé ou n'a pas été mal utilisé, et qu'aucune erreur de transcription n'a été faite. Si les transactions subissent ces tests avec succès et que le chercheur est toujours convaincu qu'il a affaire à la bonne propriété, il lui faut alors vérifier d'autres sources contemporaines afin de déterminer quand et (si possible) pourquoi ces changements ont eu lieu. De toute évidence, s'ils sont enregistrés dans les titres de propriété, c'est qu'ils sont survenus entre les dates des deux titres identifiés.

Valeur de la propriété:

Le prix de vente de la propriété peut également fournir un excellent indice de changements survenus à cette propriété. Cela est particulièrement vrai d'une série de titres où le prix de vente demeure constant pendant une longue période de temps, puis diminue ou augmente soudainement. Si la valeur tombe, il est possible qu'un bâtiment important ait disparu. Par contre, si la valeur augmente sensiblement, cela pourrait indiquer qu'un bâtiment a été amélioré ou qu'un nouveau a été construit. Cependant, un changement de prix pourrait également signifier que le terrain même a été subdivisé ou élargi, et il faudrait alors vérifier la description de la propriété. Cela pourrait également vouloir dire que le propriétaire a été forcé de vendre la propriété à un prix inférieur à celui qu'il avait payé, ou qu'un acheteur voulait tellement obtenir la propriété qu'il était prêt à la payer plus cher que ce qu'elle valait. Par suite de l'inflation ou de la déflation, les prix peuvent enfin avoir la même valeur, bien que les chiffres semblent disproportionnés. La valeur de la propriété a peut-être fluctué de la même façon. La seule façon de contrôler ces explications est de vérifier la valeur des propriétés environnantes afin de déterminer si les mêmes conditions prévalent.

Comme les titres de propriété ne fournissent pas un registre continu des changements mais indiquent seulement les conditions (et, par voie de comparaisons, les changements) qui existaient au moment des transferts, les séries de titres sont souvent un bon moyen de déterminer les périodes où sont survenus les changements. Lorsque les données demeurent constantes, les

changements sont peu probables. Les périodes où les données ont fluctué devraient être étudiées plus à fond dans d'autres sources.

Limites

Les titres de propriété constituent une excellente source de renseignements pour effectuer des recherches sur les bâtiments privés, mais ils ne valent rien pour les bâtiments publics car les propriétés du gouvernement sont habituellement gardées sur la réserve originale. Il en va souvent de même des propriétés d'organismes religieux qui se trouvent sur les réserves originales de ces groupes.

Mais, même en dehors de ces cas, les titres de propriété ne sont utiles, comme source de renseignements sur les bâtiments, que lorsque le propriétaire a joué le jeu, c'est-à-dire qu'il a indiqué le montant qu'il a vraiment payé pour la propriété ou qu'il a en fait enregistré la propriété. Au Canada, les ententes à l'amiable ont été longtemps un moyen d'effectuer des transferts de propriété à l'extérieur (et même à l'intérieur) de bon nombre de centres urbains. En conséquence, il peut exister des concessions de la Couronne pour des propriétés, puis ne pas y avoir de titres pour les cinquante ou les cent années qui suivent. On peut aussi trouver des interruptions importantes dans les séries, par exemple lorsque l'enregistrement d'une transaction nomme deux parties et que, 50 ans plus tard, une autre transaction, pour la même propriété, donne deux noms complètement différents. Lorsque la série des titres est interrompue, on peut quand même découvrir le nom du ou des propriétaires en suivant certaines filières, lesquelles varient selon les différentes juridictions foncières qui existent au Canada.

Comment effectuer ces recherches

Le domaine foncier est du ressort des provinces; en conséquence, les registres des transactions sont tenus en vertu des systèmes provinciaux. Heureusement, le système qu'utilise le gouvernement fédéral pour enregistrer les terrains territoriaux ne diffère pas sensiblement de celui utilisé dans certaines provinces. Les systèmes d'enregistrement des terres canadiennes sont donc de trois types qui correspondent aux régions où ils sont respectivement en vigueur; c'est ce dont nous allons maintenant traiter.

Colombie-Britannique, sud de l'Ontario, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve:

L'enregistrement des terres de ces provinces relevait des comtés lorsque celles-ci étaient encore des colonies du gouvernement britannique; on retrouve donc aujourd'hui leurs titres de propriété dans les bureaux

d'enregistrement des comtés. (Ces bureaux sont habituellement situés près des palais de justice des comtés et figurent dans les annuaires téléphoniques locaux. Dans certaines régions, les titres de propriété ont été microfilmés par les Mormons et peuvent être consultés aux archives provinciales.)

À l'origine, les comtés d'une même colonie (ou province) n'enregistraient pas tous les mêmes renseignements de la même façon; en conséquence, les titres de propriété peuvent varier considérablement quant au genre d'information qu'ils contiennent et à la façon dont ils ont été enregistrés. Heureusement, les chercheurs ont adopté une méthode générale pour régler ces problèmes.

Dans certaines provinces (et même dans certaines régions des provinces), les titres doivent être retrouvés en passant d'un propriétaire à un autre. Avec une telle méthode, le chercheur doit commencer avec un propriétaire récent et travailler à rebours en recherchant le propriétaire précédent cité sur chaque titre de propriété qu'il trouve. Le chercheur doit également vérifier soigneusement la description de la propriété afin de s'assurer qu'il s'agit de la même dans chaque transaction, car un même propriétaire peut posséder plus d'une propriété. S'il perd la piste, le chercheur se trouve alors dans une situation à peu près désespérée car les dossiers sont souvent conservés d'après le numéro de la transaction, sans égard à l'année. Dans certains cas, il est possible de se sortir du pétrin en trouvant le nom du concessionnaire original qui figure dans la concession de la Couronne. On tente alors de retrouver le premier propriétaire subséquent en vérifiant toutes les transactions foncières qui portent le nom du concessionnaire, jusqu'à ce qu'on trouve la bonne description de la propriété; le processus peut être très long dans le cas d'un promoteur de construction. En se servant du nom de chaque nouveau propriétaire, le chercheur peut progresser à partir de ce point.

Il est possible d'employer la même méthode générale dans d'autres provinces qui enregistrent les transactions d'après les descriptions. Celles-ci peuvent être retrouvées grâce à des index qui indiquent les noms et les numéros des transactions relatives à une propriété donnée.

Alberta, Saskatchewan, Manitoba, nord de l'Ontario, Yukon et Territoires du Nord-Ouest: À l'exception du nord de l'Ontario, toutes ces régions sont ou ont été administrées en vertu de la loi sur les Territoires du Nord-Ouest; leurs systèmes ont donc suivi celui établi par le gouvernement fédéral canadien. Le gouvernement de l'Ontario l'a également adopté pour le nord de la province. En vertu de ce système, la région est divisée en

districts administratifs; en conséquence, les titres de propriété peuvent être retrouvés au bureau d'enregistrement du district (ce bureau peut être facilement repéré en s'adressant à un avocat de l'endroit ou en consultant l'annuaire téléphonique de la principale ville de la région). Bien que les systèmes de classement puissent varier légèrement d'une province à une autre (puisque les provinces ont le droit d'apporter les changements qu'elles jugent nécessaires), la plupart des titres de propriété dans ces régions sont enregistrés d'après la désignation du cadastre (lot et emplacement, ou section et segment). Des volumes annuels contiennent habituellement des index des propriétés pour lesquelles des transactions ont été enregistrées. Le chercheur peut consulter ces index pour trouver les années qui donnent des transactions pour la propriété à l'étude, puis chercher les titres pour ces années. Il existe parfois aussi des index qui indiquent les dates de toutes les transactions relatives à une propriété donnée. Ces index facilitent énormément le travail du chercheur car il n'a qu'à demander les titres appropriés.

Québec:

De façon générale, le système d'enregistrement des terres qui a été utilisé au Québec à partir du milieu du XIX^e siècle est le même que celui qui a été décrit pour la Colombie-Britannique, le sud de l'Ontario, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. Avant cette date, selon la coutume française, c'étaient les notaires qui étaient les registraires du gouvernement.

Les greffes des notaires comprennent des actes notariés, des testaments, des contrats de mariage, des donations et d'autres documents qui concernent notamment la propriété des biens. Il est possible d'établir une chaîne de ces documents afin de déterminer l'historique complet de la propriété d'un bâtiment. En règle générale, les contrats notariés décrivent la nature d'une transaction entre deux parties et fournissent souvent des renseignements secondaires comme leurs adresses ou une explication du motif de la transaction. Lorsque celle-ci a trait à une propriété, le document notarié décrit souvent les dimensions de la propriété, et donne d'autres informations particulières comme les terres avoisinantes ou certains traits physiques, ainsi qu'une référence à l'acte notarial précis de la transaction précédente.

Ces descriptions de propriétés peuvent être précises au point de permettre de déterminer qu'un nouveau bâtiment a été érigé, ou que des additions ou d'autres réparations ont été effectuées (même si des actes notariés ont pu être enregistrés pour ces travaux). Le chercheur doit faire attention à ces

modifications des descriptions car elles sont souvent inattendues. Lorsqu'il travaille avec des documents notariés, il ne doit surtout pas oublier que les descriptions des propriétés doivent correspondre car c'est la seule façon dont elles sont identifiées, et le même propriétaire pourrait posséder plus d'une propriété à la fois.

La clé pour trouver des renseignements dans les greffes des notaires est de connaître le nom du notaire concerné. Le chercheur peut souvent trouver ce nom dans les terriers des seigneuries (voir **Papiers personnels**), où figurera également une liste des principales transactions, ou dans les index de noms ou de propriétés s'il s'agit d'une période plus récente au bureau local d'enregistrement. Lorsque le chercheur ne parvient pas à trouver le nom du notaire concerné dans ces dossiers, il doit effectuer des recherches dans les papiers des notaires locaux qui ont pu participer à la transaction, jusqu'à ce qu'il trouve le nom du propriétaire. Il va sans dire que ce processus doit commencer à la date la plus ancienne plutôt que la plus récente, car il y a alors moins de documents à examiner. Dans un petit secteur géographique, cette recherche ne pose habituellement pas de problèmes; cependant, dans les grands centres urbains, rechercher le notaire approprié peut constituer une tâche colossale.

Pour plus de renseignements concernant l'utilisation des documents notariés comme sources, le chercheur devrait consulter l'ouvrage de Suzanne Bernier-Héroux, Monique La Grenade-Meunier, Barbara Salomon de Friedberg et Henri-Paul Thibault, *Votre maison ... son histoire* (Gouvernement du Québec, ministère des Affaires culturelles, 1977), et celui de Naomi Blanchard,

Methodology for Local History Research for Use in Municipal Planning, (Pointe-Claire, Fédération des municipalités canadiennes, 1978).

Problèmes

La plupart des provinces sont en train de compiler des index informatisés des titres de propriété. Dans l'intervalle, certains bureaux d'enregistrement imposent des droits pour chaque titre fourni. La recherche de chaînes de titres pour plusieurs bâtiments peut donc s'avérer une entreprise coûteuse. De plus, les bureaux d'enregistrement peuvent limiter le nombre de titres qu'ils fournissent en une seule journée à un même chercheur. Ces facteurs ont parfois pour effet de dissuader les chercheurs d'utiliser une source qui reste quand même précieuse. Cependant, certains bureaux d'enregistrement sont plus accommodants que d'autres et il vaut la peine d'essayer avant de décider que les titres de propriété sont une source inutilisable.

Journaux locaux

Comme les journaux locaux ont joué le double rôle de promoteurs de la ville et d'informateurs, ils ont parfois enregistré dans les moindres détails l'information concernant les bâtiments. Ces journaux défendaient de façon assidue le bien public et, à ce titre, ont rendu compte de la démolition des bâtiments ne répondant plus aux normes, démodés ou tout simplement déplaisants. Inversement, ils considéraient la construction de bâtiments comme un signe de progrès et faisaient des commentaires sur les édifices même les plus obscurs. Certains numéros spéciaux faisaient le total des mises en chantier durant l'année et

VOCABULAIRE DES TITRES DE PROPRIÉTÉ

Acte: Document rédigé sur papier vélin ou parchemin, signé, scellé et livré, pour transférer d'une partie à une autre un intérêt, un droit ou une propriété.

Compensation: Droit, intérêt, profit ou avantage revenant à une partie d'un contrat; ou préjudice, perte ou responsabilité accordé, subi ou assumé par l'autre partie.

Concédant: Personne qui accorde une concession.

Concession: Cession ou transfert d'une terre ou de la participation à cette terre. Une concession peut ne pas comporter de paiement en espèces ou en biens, bien qu'elle soit souvent assortie de conditions concernant l'occupation, l'utilisation et (ou) les améliorations à apporter, avant d'être confirmée.

Concessionnaire: Personne à qui une concession est accordée.

Créancier hypothécaire: Créancier dont le prêt est garanti par une hypothèque.

Débiteur hypothécaire: Débiteur dont la dette est garantie par une hypothèque.

Droit de passage: Droit de passer d'un point à un autre à travers la propriété d'une autre personne. Le chemin peut être décrit de façon expresse dans la concession ou de façon implicite suivant l'utilisation qu'on en fait.

Droit de rétention: Frais pour le paiement d'une dette ou d'un droit sur des biens immobiliers ou mobiliers. Il s'agit d'une forme de garantie qui ne peut porter que sur un bien qui fait ou a fait l'objet d'une transaction entre les parties.

Hypothèque: Cession d'un bien ou d'une propriété en garantie du paiement d'une dette, ou de l'acquiescement d'une autre obligation; la garantie est rachetable sur paiement de la dette ou acquiescement de l'obligation.

Négotiation et vente: Contrat de vente d'une propriété ou d'intérêts dans un terrain ou un cheptel, suivi par le versement du prix de vente.

Propriété: Nature et degré de la participation d'une personne dans des biens immeubles.

Renonciation à un droit: Acte par lequel une personne renonce à tout droit qu'elle pourrait avoir contre une autre personne.

Abréviations courantes dans les titres de propriété rédigés en anglais:

w.o.l.: with all lands

a.o.l.: all other lands

D.M.: discharged mortgage

B. & S.: bargain and sale (marché)

Q.C.: quit claim (renonciation à un droit)

les présentaient comme un signe de la prospérité de la collectivité.

Les bâtiments publics faisaient souvent de l'excellente copie. L'annonce de l'érection d'un hôtel de ville ou d'un bureau de douanes pouvait être faite au moment où était prise la décision de bâtir; plus tard, on pouvait publier un appel d'offres pour les plans; d'autres articles pouvaient discuter des différents plans possibles; puis, le choix de l'architecte pouvait être annoncé et ses plans publiés; on pouvait aussi passer la mention du contrat accordé à l'entrepreneur; des comptes rendus étaient quelquefois publiés au cours de la construction; la pose de la pierre angulaire était souvent le sujet d'un reportage; et tous ces articles étaient souvent complétés par plusieurs descriptions détaillées de l'édifice au moment de son inauguration. Des articles sur les édifices publics paraissaient parfois dans des numéros spéciaux publiés durant l'année de leur construction et même à l'occasion de leurs 10^e, 25^e et 50^e anniversaires.

À part ces commentaires portant sur les édifices mêmes, les journaux locaux contenaient des renseignements sur les facteurs qui influençaient la construction des bâtiments. Toute législation réglementant les matériaux qui pouvaient être utilisés pour la construction était signalée dès son adoption. Les règlements sur l'emplacement, la forme, l'utilisation et le contenu des édifices étaient également publiés. D'autres articles portaient sur les controverses politiques entourant les normes de construction: la nécessité de nettoyer les quartiers disgracieux ou d'ériger des bâtiments en brique ou en pierre afin de pouvoir les assurer. Tous ces renseignements non seulement expliquent pourquoi les bâtiments présentent l'aspect qu'ils ont aujourd'hui, mais ils indiquent le moment où ils ont probablement été construits.

Les incendies, les inondations et les autres catastrophes naturelles influant sur la construction et la réparation des bâtiments étaient également signalés. Ces articles comportaient habituellement une délimitation précise du quartier détruit et une estimation des dommages; de temps à autres, ils contenaient également une liste des bâtiments touchés ainsi que des précisions sur les intentions des propriétaires de reconstruire ou d'aller s'installer ailleurs. Les reconstructions étaient signalées dès qu'elles survenaient. De plus, les accidents et les grèves dans le secteur du bâtiment, qui expliquaient les retards de la construction, étaient suivis de très près.

Les journaux faisaient aussi fonction de centres d'information pour le public et, à ce titre, ils fournissent d'autres témoignages aux chercheurs sur les bâtiments. Les avis personnels peuvent contenir des renseigne-

ments sur les propriétaires des bâtiments et sur les transferts de propriété. Lorsque l'on a la chance de les retrouver, des articles sur certains citoyens éminents, mentionnent souvent leur adresse commerciale et résidentielle, ainsi que les architectes de ces bâtiments. Les avis de mariages et de décès indiquent parfois ces adresses. Les listes de personnes qui quittent la ville ou qui y arrivent peuvent également fournir certaines indications sur les dates d'occupation. Les annonces d'activités sociales et récréatives ou d'événements particuliers décrivent peut-être l'édifice où ils doivent avoir lieu. Les reportages sur ces événements peuvent également contenir des indications sur l'aménagement intérieur du bâtiment, surtout s'ils sont accompagnés de photos ou de croquis. De temps à autres, paraissaient également des avis d'intérêt public demandant aux citoyens de dégager une certaine rue à un moment donné, pour que "Monsieur X déménage sa maison". Les détails curieux ayant trait aux matériaux ou à la construction des bâtiments étaient signalés non seulement comme sujets d'intérêt mais également comme un moyen d'informer les lecteurs qu'une solution à un problème commun avait été trouvée.

Les avis commerciaux pouvaient mentionner le nouveau propriétaire d'un bâtiment donné, en mentionnant à la fois son ancienne et sa nouvelle adresses. D'autres avis annonçaient que des architectes, des entrepreneurs ou des ouvriers étaient arrivés en ville afin de lancer une affaire. Ces articles décrivaient souvent les ateliers que ces personnes allaient occuper et fournissaient parfois des précisions sur leurs contrats antérieurs. Les annonces des nouvelles usines de matériaux de construction et les descriptions des possibilités des entreprises existantes constituent également de bonnes sources d'information. L'annonce de l'établissement ou de l'amélioration de briqueteries, de scieries, de carrières, de ferblanteries, d'usines de papier isolant, etc., servait à vanter le potentiel industriel de la ville et à encourager les clients à acheter chez les marchands de la place. En outre, certains journaux publiaient régulièrement des reportages sur les réunions des sociétés immobilières ou des sociétés d'investissement engagées dans la construction en série de bâtiments. Comme ces compagnies finançaient souvent la construction de bâtiments ou s'occupaient d'immobilier (et leurs registres ne sont pas toujours facilement accessibles), les journaux locaux peuvent fournir un aperçu intéressant sur les habitations des classes inférieures et moyennes.

Tous ces avis sont en fait des articles qui étaient publiés dans l'intérêt du public en vue

d'encourager les améliorations et de fournir de l'information. Ils étaient diffusés gratuitement par le journal à titre de service public; en conséquence, ils sont distincts des annonces publicitaires qui émaillaient abondamment les pages du journal, et constituaient la source de revenus la plus importante du journal. Les annonces d'édifices à vendre ou à louer peuvent indiquer les propriétaires et l'emplacement des bâtiments en question. De plus, elles présentent un intérêt particulier pour les chercheurs sur les bâtiments, car elles décrivent parfois l'intérieur de l'édifice, en donnant l'emplacement des pièces et en énumérant les commodités du bâtiment. Les annonces de ventes aux enchères de propriétés ou de mobiliers peuvent également fournir des renseignements sur les emplacements, les résidents et leur mode de vie. Les achats de nouveaux bâtiments étaient parfois signalés lorsque les nouveaux propriétaires présentaient des appels d'offres pour les contrats d'amélioration. Les appels d'offres pour des architectes, des entrepreneurs et des matériaux étaient habituellement publiés pour les édifices publics et parfois aussi pour les édifices privés. Ces documents peuvent également comprendre des spécifications.

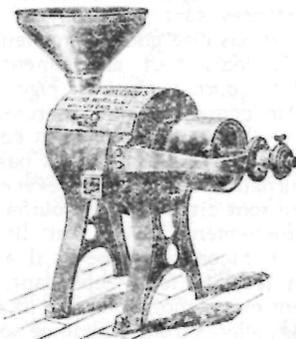
Les architectes, les entrepreneurs, les menuisiers, les maçons, les plombiers et les autres ouvriers et professionnels du bâtiment cherchaient du travail en passant des annonces dans les journaux. Ils y incluaient parfois une liste de leurs réalisations antérieures afin d'attirer les clients éventuels. Les fournisseurs de matériaux de construction annonçaient leurs produits en fournissant souvent une liste des manufacturiers et des illustrations de leurs produits. Des usines de matériaux de construction en série, comme des revêtements de toitures ou des bâtiments préfabriqués, faisaient aussi paraître des annonces dans les journaux locaux. La date de parution de ces annonces peut souvent aider à déterminer la date d'un bâtiment donné en indiquant la période où ses matériaux sont apparus dans la région.

Tous ces renseignements et bien d'autres encore figurent dans les journaux locaux mais on les trouve rarement à un seul endroit. Les paragraphes qui précèdent visent à énumérer les avantages à utiliser les journaux locaux comme source générale de renseignements pour les recherches sur les bâtiments. De façon générale, il s'agit d'une source très précieuse mais sa valeur varie d'un journal à l'autre.

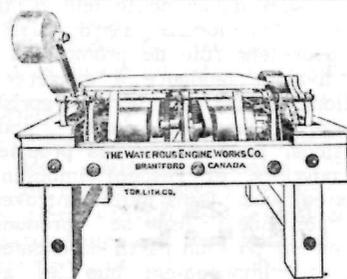
Conseils pour l'utilisateur

Lorsqu'on effectue des recherches dans les journaux locaux, il faut se souvenir avant tout que les renseignements qu'ils contiennent ne

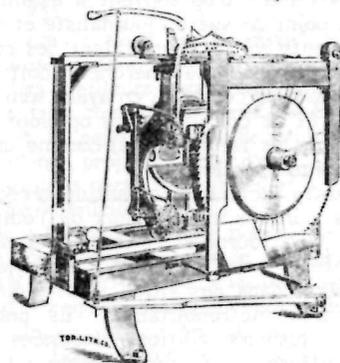
Shingle Machines.



Lath Mills and Bolters Combined.



BUHR STONE CHOPPERS



ALL THE BEST OF THEIR KIND.
Send for new Circular stating machinery required, as each department has separate circulars.

Waterous Engine Works Co.,
BRANTFORD.

Journaux locaux: Cette annonce est tirée de l'édition du 11 décembre 1890 du *Moosomin Courier*. Le journal et le numéro (vol. VII, n° 10) ont été choisis au hasard. À l'époque, Moosomin comptait environ 500 habitants. (Bibliothèque nationale, L 9079.)

sont pas toujours parfaitement exacts. Même si les sujets semblent être traités en détail, ce traitement est inégal et certaines questions très importantes sont très souvent ignorées. Cela ne veut pas dire que l'événement ne s'est pas produit mais tout simplement que le directeur du journal n'a pas jugé bon d'en parler. Par conséquent, le chercheur devra nuancer avec prudence toutes les conclusions qu'il voudrait tirer de ce qui n'est pas contenu dans le journal. Les dates, les événements et les faits qui sont cités dans les journaux locaux sont habituellement fiables car ils ont été rapportés de façon régulière et il aurait été difficile de les falsifier. Cependant, les noms sont souvent mal orthographiés et ils devraient être vérifiés auprès d'une deuxième source.

Le plus grand risque à utiliser les journaux locaux est sans aucun doute leur parti pris. Les journalistes locaux s'enthousiasmaient souvent pour leur rôle de promoteurs de la ville et avaient tendance à exagérer leurs affirmations concernant les entreprises de fabrication, l'ampleur des nouvelles constructions, l'importance des propriétaires et des ouvriers, et l'aspect imposant des nouveaux édifices. Dans toute controverse de nature politique, ils se prononçaient habituellement pour un parti, défendaient ses intérêts et n'imprimaient que les aspects négatifs de l'argument de l'opposant. Le lecteur en vient trop souvent à examiner les faits du point de vue du journaliste et manque des éléments qui lui fourniraient des réponses à ses questions. Le chercheur doit traiter avec précaution ces faits, en ayant soin de s'en détacher et de considérer les opinions émises (et souvent les faits fournis) comme un point de vue contemporain.

Un autre facteur important de la recherche dans les journaux est le choix de l'édition du journal qui fournira l'information la plus pertinente. La plupart des journaux paraissaient dans des villes, c'est-à-dire dans des centres métropolitains. Ils publiaient souvent plusieurs éditions destinées à des publics différents. Si, par exemple, un journal publiait une édition quotidienne, une bi-hebdomadaire et une hebdomadaire, la quotidienne était probablement destinée aux habitants de la ville où le journal était publié. Elle contenait les meilleurs faits sur les édifices de l'endroit. L'édition bi-hebdomadaire, par contre, visait habituellement les régions minières, agricoles ou rurales qui formaient l'arrière-pays de la localité. Elle donnait de meilleurs renseignements sur les bâtiments de ces régions, tout en résumant les événements qui se produisaient dans le centre. Pour cette raison, il est préférable d'utiliser l'édition bi-hebdomadaire pour les recherches sur les régions périphériques. Enfin, l'édition

hebdomadaire contenait habituellement une version condensée des principaux événements. Sa liste de diffusion comprenait en général d'autres journaux de la province, des lecteurs éloignés et des lecteurs locaux qui voulaient se limiter à l'essentiel. Elle ne constitue pas la meilleure source d'information sur les bâtiments autres que les plus importants et ne devrait être utilisée que si aucune autre édition n'est disponible. Même si tous les journaux ne publiaient pas de cette façon ou paraissaient selon d'autres fréquences (toutes les deux ou trois semaines), cet exemple sert à souligner l'importance de lire les diverses éditions d'un journal en vue de déterminer le public visé, avant d'entreprendre des recherches. Le chercheur doit choisir l'édition qui lui sera la plus utile pour son sujet. Ce choix est souvent difficile, car la documentation sous forme de journaux est si volumineuse qu'il est toujours tentant de lire l'édition hebdomadaire plutôt que l'édition quotidienne et de pouvoir ainsi voyager plus rapidement dans le temps!

L'autre problème que pose la recherche dans les journaux est évidemment la masse d'information qu'ils livrent au chercheur. Tout sujet d'intérêt, si obscur soit-il, devrait être noté de même que sa référence. Cette méthode permettra de sauver des heures de travail si le détail ne se révèle important que par la suite. Le journal n'est pas le meilleur endroit pour commencer des recherches sur les bâtiments. Il est souvent trop volumineux et trop désorganisé pour donner rapidement des renseignements communément connus. Dans la mesure du possible, le chercheur devrait s'efforcer de trouver les dates dans d'autres sources, ce qui limiterait le nombre de journaux à examiner.

Comment les retrouver

Les numéros d'un bon nombre des premiers journaux canadiens sont rares. La plupart des dépôts exigent que le chercheur examine les originaux fragiles sous certaines conditions et sur place. Cependant, si le journal a été mis sur microfilm, le chercheur peut souvent l'obtenir grâce à un prêt entre bibliothèques en s'adressant à un service d'archives ou à une bibliothèque de sa ville. Le chercheur qui connaît le titre de l'article désiré peut souvent le faire photocopier si le journal lui-même n'est pas disponible. En fait, il peut même obtenir une copie des microfilms de journaux faisant l'objet d'une diffusion limitée, s'il est prêt à payer le prix.

La plupart des bibliothèques et des archives possèdent également un exemplaire des index généraux qui aideront les chercheurs à retrouver des journaux. *La Liste collective des journaux canadiens disponibles dans les bibliothèques canadiennes* (Ottawa,

Bibliothèque nationale du Canada, 1977) est le plus récent de ces index et on le retrouve dans la plupart des bibliothèques. Comme il indique le lieu d'origine, les dates et les numéros des journaux canadiens conservés dans les grands dépôts publics, il constitue un excellent point de départ pour rechercher les journaux locaux qui se trouvent dans les autres localités.

Cet index n'énumère pas tous les numéros des anciens journaux qui ont survécu. Cela est notamment vrai des journaux locaux et les chercheurs devraient vérifier s'il n'existe pas d'autres numéros dans les bibliothèques et musées du lieu d'origine. Les bureaux de la rédaction possèdent peut-être aussi des anciens numéros de leurs propres journaux ou de leurs prédécesseurs. Enfin, il est possible que des particuliers de l'endroit en possèdent également.

Papiers personnels

Les papiers personnels constituent la documentation écrite et graphique d'une seule personne, qui a été recueillie à un moment donné, habituellement après son décès. Ces documents sont parfois aussi les papiers de tous les membres d'une famille. Ils sont en général conservés dans un service d'archives ou un autre dépôt, mais on peut aussi les trouver chez des parents, des amis ou chez la personne elle-même.

Les genres de papiers personnels qui peuvent être utiles au chercheur sont aussi nombreux et variés que les personnes qui sont entrées en contact avec le bâtiment à l'étude. Il pourrait s'agir des papiers de l'architecte: par exemple, un journal qui rend compte de ses entrevues avec les futurs propriétaires et de leurs besoins, un bloc à dessins où figurent d'autres plans qui ont été étudiés, un calepin contenant des renseignements sur les lectures de l'architecte qui lui ont servi d'inspiration pour le plan. Les papiers de l'architecte pourraient contenir les plans des bâtiments qu'il a conçus. Par contre, les papiers de l'entrepreneur renferment peut-être des reçus ou des livres de comptes qui pourraient fournir les noms, les professions, le nombre et les salaires des hommes qui ont travaillé à une construction; ils pourraient énumérer les matériaux qui ont été achetés, ainsi que les fournisseurs et les prix. Les papiers de l'entrepreneur peuvent également inclure des photos ou des croquis décrivant les différentes étapes de la construction. D'autre part, ils ne fournissent peut-être rien sur le bâtiment en question mais des renseignements suffisants sur un sujet semblable qui permettraient au chercheur de se faire une idée sur les méthodes de l'entrepreneur.

Les papiers des propriétaires ou des occupants d'un bâtiment pourraient également

être utiles au chercheur par les indications qu'ils lui fournissent sur les raisons qui ont motivé le choix d'un plan donné ou d'un ensemble d'exigences, et sur les dates et les motifs de leurs changements. Les journaux intimes, les lettres, les photos personnelles, les livres de comptes, les coupures de journaux, les manuscrits, les albums, les testaments, les actes notariés, les documents hypothécaires, les comptes de location, les reçus, les factures, les cartes de visite, les programmes et les autres documents de ce genre révèlent, sur la personnalité et le mode de vie du propriétaire, beaucoup de choses qui pourraient être utiles pour interpréter indirectement ce qui est arrivé. Par exemple, le reçu de l'abonnement à une revue d'architecture constituerait une véritable découverte si la revue avait publié un plan semblable à celui qui a été utilisé pour la maison à l'étude. Ces témoignages sont tout aussi utiles qu'une inscription dans un journal personnel, du genre "J'ai fait plâtrer le salon aujourd'hui".

Au Québec, les familles seigneuriales ont tenu des registres appelés "terriers", concernant ce qui se passait sur leur propriété. Ces propriétés constituaient les grandes unités organisationnelles de colonisation et de gouvernement, depuis les débuts du régime français jusqu'à l'abolition officielle des seigneuries dans les différentes régions entre 1821 et 1854. La minutie et la régularité des terriers semble avoir varié considérablement d'un administrateur ou d'un seigneur à un autre. Les meilleurs terriers constituent des registres très complets et très cohérents sur l'usage et le paiement des propriétés. Les terres d'une propriété ou d'une seigneurie donnée étaient parfois réparties et aménagées selon les conditions fixées par le seigneur mais, dans la pratique, cela pouvait se faire à la suite d'une entente entre le seigneur et son locataire (ces ententes acquéraient un statut juridique lorsqu'elles étaient notariées et le nom du notaire figure probablement dans les terriers). Lorsque les terres passaient d'un locataire à un autre, et même de père en fils, une inscription était faite. On enregistrait également les améliorations apportées à la propriété, comme la construction de bâtiments ou d'annexes, car ces améliorations pouvaient souvent influencer sur le loyer exigé pour l'utilisation des terres. Lorsque les genres d'améliorations faisaient l'objet de restrictions, celles-ci étaient fixées par le seigneur et pouvaient également être décrites. En outre, le seigneur faisait souvent fonction de superviseur bénévole pour certains projets locaux d'aménagement, et on aura conservé ces renseignements ainsi que les reçus des ententes qui s'y rattachaient.

The entrance into the lake is indescribably beautiful, its surface as smooth as a mirror, the banks delightfully diversified with opening buds of spring, reflected on the surface of the river in front on a projected point a beautiful appearance of a Dwelling House the whole entwined & softened by the rising sun



arrived at Olivers ferry 9 o'clock
 the view through the narrows into the lake
 is very beautiful — this ferry is
 2 miles from Porth deinet to Prescott &
 Brogville — this is called the first narrows
 6 1/2 chains wide —
 the water 16 feet deep —

Papiers personnels: Certains commentaires fortuits dans les journaux personnels peuvent souvent aider à confirmer l'existence d'un bâtiment. Il s'agit ici d'un extrait du journal de l'ingénieur Burrows, affecté à la construction du canal rideau. (Archives publiques Canada, Collection nationale de cartes et plans, C 52897.)

Les papiers de personnes qui ont été moins directement concernées par l'édifice peuvent également être d'une certaine utilité. Par exemple, les papiers d'un membre du comité de construction d'une église peuvent signaler ses objections à certaines décisions ou les difficultés qu'il a éprouvées pour remplir les tâches qui lui avaient été confiées. D'autre part, les papiers d'un voisin peuvent contenir la copie d'une lettre faisant état des progrès de la construction ou fournissant certaines impressions sur la structure terminée et ses nouveaux occupants. Les papiers d'un banquier local rendent peut-être compte de ses impressions personnelles sur le propriétaire, l'architecte ou l'entrepreneur. Enfin, un financier de l'endroit a peut-être "sauvé" des ententes hypothécaires échues.

En résumé, tous les papiers personnels qui peuvent fournir certaines indications sur la collectivité où se trouve un bâtiment devraient être examinés au cas où ils contiendraient des renseignements pertinents. Il peut être difficile de retrouver ces papiers car les lettres sont souvent conservées par leur destinataire plutôt que par leur auteur. À première vue, il existe probablement peu de choses qui permettent d'établir un lien entre le correspondant et le sujet à l'étude: il demeure peut-être dans une autre collectivité ou même dans un autre pays. Heureusement, bon nombre d'institutions ont indexé leur collection de papiers personnels afin de faciliter l'identification des correspondants; mais, même lorsqu'il existe de tels index, il faut consulter les papiers eux-mêmes.

Les papiers personnels ne sont pas toujours aussi utiles que le souhaiterait le chercheur. Très peu de gens ont conservé soigneusement leurs papiers pour la postérité. En fait, peu de gens prennent note de ce qu'ils voient, font ou pensent et, s'ils le font, leur compte rendu est partial. En conséquence, les renseignements contenus dans les papiers personnels sont en grande partie aléatoires et le chercheur qui découvre l'existence des papiers d'un architecte ou d'un propriétaire devrait attendre d'avoir examiné leur contenu avant de se réjouir.

Comment trouver les papiers pertinents

Le Catalogue collectif des manuscrits des archives canadiennes (Ottawa, Archives publiques Canada, édition révisée en 1975 et augmentée en 1976, 1977-1978), par Robert S. Gordon (dir.) et E. Grace Maurice (comp.), constitue le guide le plus complet pour ce qui est des papiers personnels et des autres manuscrits conservés par des institutions canadiennes. Cet ouvrage décrit brièvement chaque collection de papiers et indique l'institution qui les conserve.

Cet index peut servir de guide général;

cependant, le chercheur devrait également écrire à toutes les archives ou bibliothèques qui collectionnent le genre de documents qui l'intéressent, car de nouveaux papiers sont peut-être venus s'ajouter. Il vaudra sans doute aussi retrouver les familles, les parents ou les amis des personnes qui ont été directement concernées par l'édifice. Pour ce faire, il peut communiquer avec les bureaux d'architectes, les églises ou les autres organisations associées avec la personne en question. Il peut aussi se servir de certaines relations au sein de la collectivité ou placer des annonces dans les journaux ou à la radio. Une autre façon d'obtenir ces renseignements consiste à écrire à toutes les personnes qui portent le même nom de famille dans un annuaire téléphonique. Cette méthode donne parfois de bons résultats ou elle peut fournir une piste à poursuivre.

Documents visuels

Les dossiers, les tableaux, les gravures, et les photographies constituent des documents visuels importants sur les anciens bâtiments du Canada. Avant le XX^e siècle, les dessins et les tableaux étaient des formes populaires de descriptions visuelles, car l'aptitude à dessiner et à peindre constituait un don pour la femme ou l'homme cultivé. L'invention du Kodak par Eastman en 1888 est venue tout changer. Bien que des appareils photographiques aient déjà été utilisés par des photographes professionnels au milieu du XIX^e siècle, le Kodak pouvait fonctionner sans aucune connaissance particulière. Dès sa découverte, il est devenu le moyen le plus populaire de communication visuelle, et il continue encore de jouer ce rôle.

Les photographies, les croquis et les dessins ont tous été le moyen d'expression des amateurs et des professionnels à leur époque respective, et il est intéressant de noter que les raisons pour lesquelles ils ont été produits sont remarquablement similaires.

Illustrations de voyages

Les émigrants aiment à envoyer à leurs parents et amis de leur pays natal des images qui montrent la prospérité de leur nouvelle patrie. Nul doute que des milliers de dessins au crayon, à l'encre, au charbon et à l'aquarelle ont été ainsi produits par des amateurs, puis ont été joints à des lettres (et parfois même inclus dans le corps de la lettre) et expédiés dans le pays natal. Les voyageurs aussi passaient souvent leur temps à faire des croquis et revenaient dans leur pays avec des albums d'images qu'ils pouvaient utiliser pour décrire leurs aventures à leur auditoire intéressé. Certains ont aussi publié des récits de voyage qu'ils ont eux-mêmes illustrés.

Les bons photographes amateurs se sont servis de leur talent à peu près de la même façon. Ils prenaient souvent beaucoup de photographies de leurs découvertes puis en faisaient des copies non seulement pour leurs parents et amis dans leur pays natal mais également pour leurs compagnons de voyage. Sous ce rapport, les photographies comportaient un immense avantage sur les croquis: la même image pouvait être reproduite plusieurs fois; en conséquence, le photographe n'avait pas besoin d'être aussi sélectif pour ce qui est des récipiendaires de ses photos. Les photographes amateurs ont également publié des livres sur leurs aventures et ont utilisé leurs propres photos pour les illustrer. De plus, ils donnaient souvent des conférences publiques sur leurs voyages ou sur les endroits insolites qu'ils avaient visités, et ils agrémentaient leurs récits de "plaques de lanterne magique" qu'ils projetaient sur un mur. Plus tard, lorsque sont apparues les cinécaméras, elles furent utilisées aux mêmes fins.

Comme le public était avide de bonnes images, les professionnels sont entrés rapidement sur le marché des voyages. Ils préparaient des gravures à l'eau-forte et des gravures sur bois sur des sujets populaires, les reproduisaient puis les vendaient aux voyageurs et aux nouveaux arrivants. Bon nombre de cartes postales anciennes ne sont que des gravures de ce genre. Parfois, les oeuvres d'un artiste étaient rassemblées dans une brochure ou un album d'images qui était vendu à ce genre de clientèle.

Les photographes professionnels ont fait à peu près la même chose. Conscients que leurs compagnons de voyage seraient prêts à acheter des photos de leur nouvelle patrie pour les envoyer dans leur pays natal, ils se sont servi de leur appareil pour prendre les photos qu'on leur demandait et les vendaient à leurs clients. Ils prenaient aussi de façon indépendante des photos de scènes populaires puis installaient des kiosques pour les vendre. Il est intéressant de noter que bon nombre de voyageurs qui ont acheté les photos de ces professionnels les ont envoyées dans leur pays natal comme s'ils les avaient prises eux-mêmes, petite tricherie innocente qui se reproduira plus tard avec les diapositives. De temps à autre, des photographes professionnels produisaient également des cartes postales ou des albums, qui contenaient une collection de scènes et qui pouvaient être achetés comme souvenirs ou être envoyés à des parents ou des amis.

Comme les bâtiments étaient considérés comme un signe de culture et de prospérité, ils étaient souvent le sujet de ces photos. De plus, les conditions climatiques et économiques différentes amenaient souvent la construction de bâtiments "étranges" faits de

matériaux inhabituels; cet aspect insolite faisait également des bâtiments un objet de curiosité générale. De plus, le dessin ou la photo d'un autre sujet a pu donner par accident une vue intéressante d'un bâtiment. Par exemple, l'image d'une chute pourrait montrer un bâtiment à l'arrière-plan. Ces photographies "accidentelles" de bâtiments sont souvent plus difficiles à dénicher car leurs propriétaires (des institutions ou des particuliers) ont souvent tendance à oublier que leur photo ou leur gravure illustre un bâtiment. Par contre, ces images sont souvent très précieuses car les personnes qui les ont exécutées n'ont pas délibérément choisi le bâtiment comme sujet; elles ont donc pu saisir des détails de l'arrière du bâtiment, des réparations en voie d'achèvement ou une autre particularité du bâtiment qui n'aurait pas normalement été le sujet d'une photo.

Reportages

Les lithographies ont fait leur apparition dans les journaux canadiens au cours des années 1860. Par la suite, bon nombre de grands journaux ont engagé des artistes professionnels (et plus tard des photographes) pour produire des images. Au début, ces artistes accomplissaient d'autres tâches, et on leur demandait des illustrations lorsque cela était nécessaire, par exemple des images de la construction de grands bâtiments publics dans le cadre d'un reportage complet. Les journalistes qui possédaient des dons artistiques étaient engagés comme correspondants spéciaux pour participer à des expéditions importantes ou à des engouements du public comme les ruées vers l'or, et pour fournir des reportages bien illustrés à leurs lecteurs fascinés. Ces récits comprenaient fréquemment des dessins ou des images des premiers bâtiments d'une région, en plus de mentionner l'utilisation de matériaux locaux et de décrire les techniques de construction. Ils constituent donc une mine de renseignements.

La forme de reportage visuel la plus précieuse pour les fins de la recherche sur les bâtiments provient d'une source complètement différente. Elle se rencontre dans une organisation dont l'administration (les actionnaires ou le conseil d'administration) est située à une certaine distance de ses activités. Il peut s'agir d'organismes religieux ou gouvernementaux, ou d'entreprises commerciales ou industrielles. Dans chaque cas, les rapports qui sont envoyés au centre de décision comprennent des illustrations détaillées des activités. Si le projet comporte la construction d'un bâtiment, le document visuel comprend souvent des photos ou des dessins qui servent à décrire les principales phases de la construction ou à rendre compte

de la progression des travaux à intervalles réguliers. Par conséquent, il est parfois possible de suivre l'évolution d'un bâtiment tout au long de sa construction.

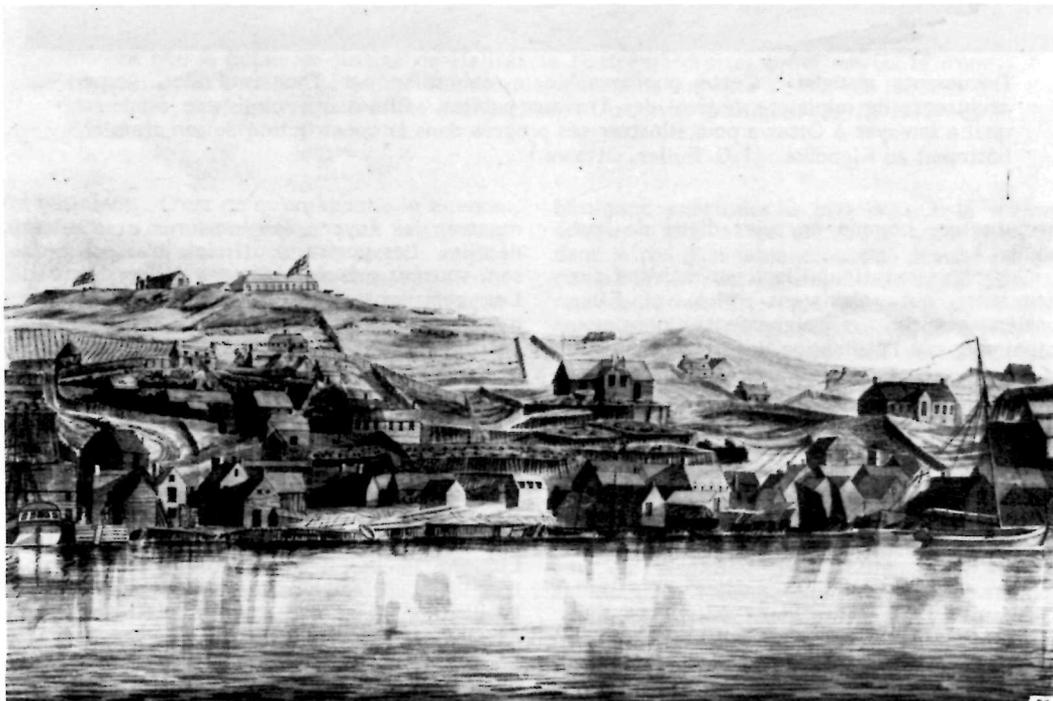
Lorsque des appareils photographiques simples apparurent sur le marché, des ingénieurs ou des architectes les emportèrent sur les chantiers de construction afin de suivre l'évolution des travaux. Des photographes professionnels furent souvent engagés à cette fin par des compagnies pour la durée d'un chantier important. Avant cette époque, les Royal Engineers, qui étaient chargés d'un bon nombre des travaux publics du Canada, étaient initiés à l'art du dessin afin de pouvoir faire rapport à leurs supérieurs au moyen de croquis. En quittant les forces armées, ces ingénieurs emportèrent avec eux leur compétence et leur méthode de compte rendu. Il existe donc aujourd'hui des croquis pour certains anciens bâtiments privés du Canada. Les cadres des compagnies s'en sont certainement servi comme preuves de progrès pour attirer plus de capitaux.

Ces croquis et ces photos contiennent une mine de renseignements sur les bâtiments. Ils fournissent, sur les structures et les matériaux, des détails qu'il serait très difficile

d'obtenir ailleurs. Ils montrent les alentours du bâtiment au moment de sa construction. Ils représentent également les architectes, les constructeurs, les ouvriers et les artisans en pleine action. Ces illustrations donnent aussi une indication des difficultés rencontrées durant la construction du bâtiment, par exemple au moment où la construction s'est éloignée des plans. Ces documents visuels constituent des témoignages assez rares mais le fait qu'ils sont complétés par des rapports écrits en font une source exceptionnellement riche de renseignements pour les recherches.

Portraits et travaux artistiques

Les portraits d'un bâtiment ou d'une rangée de bâtiments fournissent une autre excellente source de renseignements. Des propriétaires ou des hommes d'affaires engageaient souvent des artistes professionnels (y compris des photographes) pour peindre leur maison, leur magasin ou leur usine. Des professionnels dessinaient ou photographiaient fréquemment des scènes de rues et des bâtiments publics à la demande des marchands et des chambres de commerce à des fins de publicité et de promotion. De sérieux artistes du pinceau, du crayon ou de la photo ont également considéré



Documents visuels: Croquis de Saint-Jean (Terre-Neuve) par H.P. Brenton, en 1789. De tels croquis constituent parfois la seule preuve de la date de construction d'un bâtiment. (British Museum, K CXIX 106.)



Documents visuels: Cette photographie a été prise par Thomas Fuller, jeune architecte du ministère fédéral des Travaux publics. Elle a été jointe aux rapports qu'il a envoyés à Ottawa pour illustrer ses progrès dans la construction de son premier bâtiment au Klondike. (T.G. Fuller, Ottawa.)

l'architecture comme un sujet digne de leur talent.

Ces représentations illustrent souvent des bâtiments qui n'existent plus. Elles contiennent des renseignements précieux, notamment sur l'utilisation des matériaux, sur les structures et les décorations, renseignements qui ne sont pas disponibles ailleurs. De plus, elles peuvent donner des indications sur les différents usages des bâtiments, et leurs légendes peuvent faciliter les recherches sur l'occupation ou la datation de bâtiments. Elles constituent également un indice précieux sur les environs (autres constructions, etc.) d'un bâtiment à un moment donné.

D'autres représentations artistiques qui peuvent fournir des renseignements sont celles qui intègrent les bâtiments, de façon délibérée ou accidentelle, à l'arrière-plan. Les portraits de famille pris à l'extérieur des maisons contiennent souvent d'intéressants détails sur les fenêtres, les galeries et les portes, alors que ceux qui proviennent de l'intérieur peuvent

montrer les foyers, les moulures et d'autres détails. Les portraits officiels d'associations sont souvent pris à l'extérieur de leurs locaux. Les représentations de cérémonies ou de parades contiennent parfois par accident, à l'arrière-plan, des détails historiques plus utiles que ceux pour lesquels elles ont été conçues.

Les amateurs ont également participé à la représentation délibérée de bâtiments, et même si leurs résultats étaient en général moins heureux que ceux des professionnels, ils sont tout aussi utiles pour le chercheur.

Limites

L'un des principaux problèmes que pose l'utilisation des documents visuels historiques est l'image déformée qu'ils peuvent donner. En effet, un artiste peut styliser certaines caractéristiques d'un bâtiment dans un dessin ou un tableau, et en modifier ainsi considérablement l'apparence. S'il le désire, il peut aussi ajouter un étage supplémentaire ou une galerie afin d'améliorer l'aspect extérieur



Documents visuels: Cette cérémonie, la dédicace du monument Sébastopol de Halifax, montre que le palais de justice de Halifax (à l'extrême droite) a été surmonté d'une coupole à une certaine période. Elle fournit également une date à partir de laquelle le chercheur peut entreprendre ses recherches. (Archives publiques de la Nouvelle-Écosse.)

du bâtiment. C'est ce qu'on appelle la licence artistique. Une photographie peut aussi nous induire en erreur. Un objectif grand-angulaire peut faire paraître des bâtiments bas et larges si on l'utilise de façon horizontale, et hauts et étroits si on l'utilise de façon verticale. Il peut aussi donner l'illusion d'un étage plus grand ou supplémentaire. Les proportions d'une photographie au grand-angulaire sont déformées: les objets situés au centre de l'image semblent gonflés alors que ceux qui sont à la périphérie rapetissent très rapidement. Le chercheur doit être au courant de ces distorsions lorsqu'il essaie de comparer des photographies prises au grand-angulaire avec celles prises avec un objectif normal, car deux photos d'un même bâtiment peuvent nous laisser croire qu'il s'agit de deux constructions différentes.

Le chercheur doit examiner chaque document visuel historique qu'il utilise pour déceler les distorsions possibles. La meilleure façon de procéder est de comparer chacune des représentations avec d'autres images du

bâtiment exécutées à peu près à la même époque. Une autre technique utile (surtout dans le cas d'un tableau ou d'un dessin) est de comparer les renseignements contenus dans la représentation historique avec ceux provenant des sources écrites afin de voir si les éléments et les détails représentés ont véritablement existé. (Ces renseignements devraient provenir de rapports sur le bâtiment achevé et non de plans, car ceux-ci ont pu changer au cours de la construction.) Les détails entourant le bâtiment peuvent également être relevés afin de déterminer dans quelle mesure ils ont été stylisés. Une fois qu'on a pu déterminer le degré de liberté pris par l'artiste pour certains détails, on peut supposer qu'il a agi de même avec le reste.

Les photographies, les gravures à l'eau-forte et les gravures sur bois peuvent, surtout si elles sont l'oeuvre d'un amateur, représenter une scène à l'envers. S'il s'y trouve des caractères imprimés, l'anomalie sera tout de suite évidente; cependant, s'il n'y a rien d'écrit, le chercheur devra vérifier soigneusement les détails du bâtiment. Il est



Documents visuels: Cette photographie d'un bâtiment de Prince-Rupert non seulement apporte un témoignage sur ses occupants mais aide également à les retracer dans un annuaire et à déterminer ainsi la date de construction du bâtiment situé à gauche. (Archives publiques Canada, Collection nationale de photographies, PA 95-79.)

arrivé que des gens familiers avec une région ne l'aient pas reconnue sur des images renversées.

Le chercheur ne devrait pas se fier uniquement à l'étiquette d'un document visuel historique pour l'identifier. L'étiquette a pu être placée par un bibliothécaire ou un archiviste comme instrument de catalogage, ou par un parent, un éditeur ou un ami qui savait peu de choses sur le sujet de l'image. Une note écrite par l'artiste au dos de l'image au moment où elle a été exécutée, ou par la suite, peut s'avérer une source plus fiable; cependant, il est souvent impossible de déterminer à quel moment l'auteur a rédigé la légende ou si sa mémoire était fidèle. Même une note gravée par l'artiste sur une plaque photographique ou une gravure sur bois peut avoir été modifiée par la suite en tirant d'autres copies: une légende peinte ou imprimée sur un dessin peut avoir été repeinte et changée. De façon générale, plus les étiquettes sont vieilles, plus elles sont fiables;

il faut toutefois se rappeler que ce genre de problème se produit couramment. Le chercheur devrait examiner d'un oeil critique le contenu d'une image à la lumière d'autres témoignages qu'il a recueillis avant d'accepter l'étiquette comme correcte.

Comment utiliser ces documents

Jusqu'à tout récemment, les photographies, dessins et tableaux historiques étaient considérés uniquement comme des documents explicatifs. En fait, ils peuvent devenir une source de nouveaux renseignements si le chercheur sait comment s'en servir. La première étape consiste à évaluer l'oeuvre afin de déterminer si elle présente des distorsions ou d'autres traits manifestement trompeurs. Ensuite, le chercheur peut utiliser une loupe pour en tirer plus de détails.

Dans la figure de la page 27, on ne peut nier l'existence d'une coupole sur le palais de justice de Halifax. De toute évidence, la coupole apparaît dans la photographie et la

date de cette dernière peut être déterminée en trouvant dans d'autres sources la date de la cérémonie qui constitue le sujet principal de l'image. L'information fournie par cette photographie est donc indiscutable: une coupole a existé à un moment donné et elle était exactement comme sur la photo. Il aurait été beaucoup plus difficile d'interpréter cette figure s'il n'y avait pas eu, à l'avant-plan, une cérémonie qui vient fort à propos nous fournir une date. Faute de ces liens, le chercheur n'aurait pu qu'affirmer deux choses: a) une coupole a existé à un moment donné, et b) elle ressemblait à celle-ci.

Tel est le cas du pâté d'établissements commerciaux illustré à la page 28. Afin de pouvoir tirer des renseignements utiles de cette photographie, il faut établir exactement à quelle date elle a été prise. Pour ce faire, la figure présente deux possibilités: les enseignes sur la façade du bâtiment peuvent nous indiquer qui en était le propriétaire, et à partir de cette information on peut établir des dates limites pour la photographie; l'autre possibilité serait que le chercheur, à l'aide d'autres sources, puisse dater le bâtiment en construction qui se trouve à l'extrême gauche de l'image, et il aurait par le fait même déterminé la période à laquelle la photo a été prise.

Une photographie peut aussi représenter une structure qui a été démolie à une date donnée et une autre dont la date de construction a été établie plus tôt grâce à des sources écrites; cette situation permet également au chercheur d'établir des dates limites pour la prise de la photo. Évidemment, d'autres détails de la photo peuvent également servir à la dater: événements saisonniers, vêtements, automobiles, apparence des lampadaires, etc. Une fois que le document lui-même a été daté, il peut souvent aider à répondre à des questions concernant les dates de la construction et des transformations, les emplacements et les aménagements paysagés des bâtiments, les compétences comparatives des architectes, entrepreneurs et ouvriers, et les utilisations des bâtiments. Les documents visuels historiques peuvent constituer des sources très utiles car ils contiennent souvent plus de renseignements que n'avaient voulu en donner leurs auteurs.

Comment retrouver ces documents

L'ouvrage d'Alain Clavet, *Guide des archives photographiques canadiennes* (Ottawa, Archives publiques Canada, 1979), constitue un guide utile concernant les photographies historiques. La plupart des archives et des bibliothèques de recherche collectionnent les photographies et les épreuves historiques, de même que les musées locaux et les sociétés d'histoire. Bon nombre de ces institutions

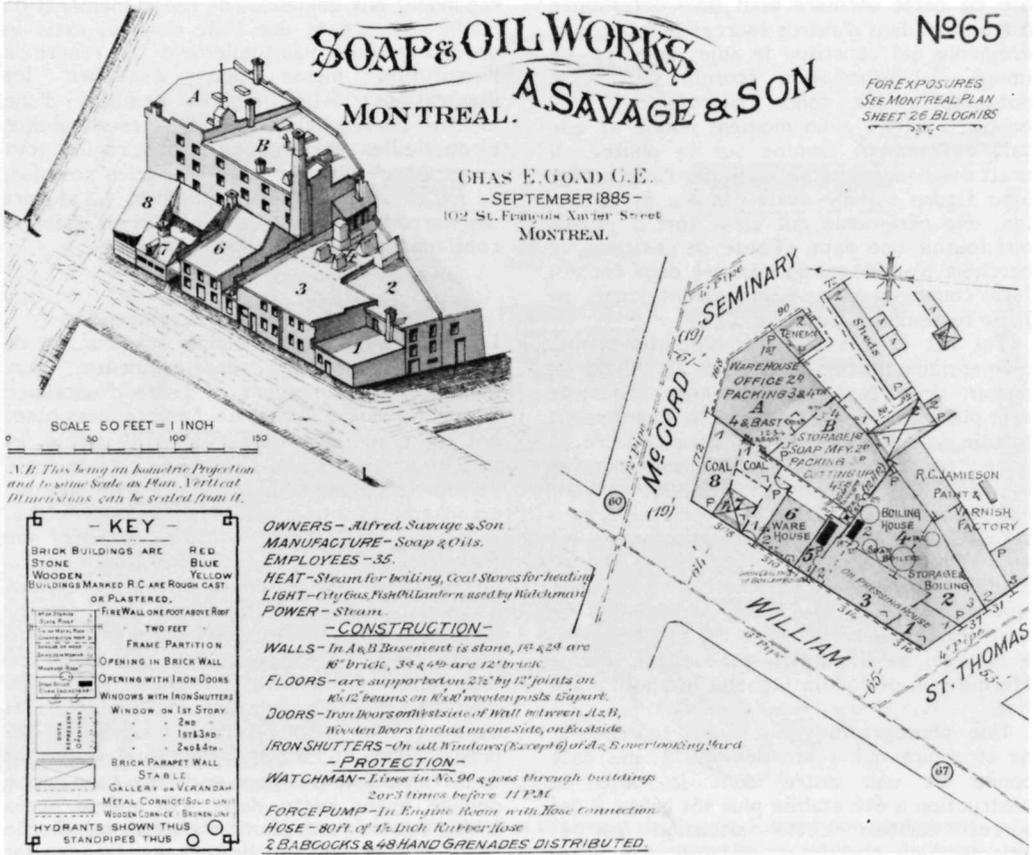
répondent aux demandes de renseignements du public concernant une ville donnée, mais le chercheur doit habituellement se rendre à l'institution même pour examiner les illustrations. Les vieilles familles d'une localité possèdent souvent d'anciennes photos et de vieilles représentations de la région, tout comme les collectionneurs de cartes postales, de livres rares et de photographies. La plupart des livres qui traitent de la région en question contiennent également des images.

Plans et atlas d'assurance-incendie

Les plans d'assurance-incendie ont pour but de fournir certains renseignements aux compagnies qui vendent ce genre d'assurance dans les villes du Canada. Les premiers plans ont été produits au début du XIX^e siècle, et les derniers datent de 1975. Au cours de cette période, les plans étaient préparés par diverses compagnies, notamment la Chas. E. Goad Company, la Cosgrave and Co., la Swan and Fudger and Co., la D.A. Sanborn, les Bureaux des assureurs du Canada, de l'ouest du Canada et de la Colombie-Britannique, ainsi que par des associations ou des compagnies d'assurance canadiennes. Ces plans ont été publiés à intervalles irréguliers jusqu'en 1911, au moment où l'Association canadienne des assureurs a décidé d'en coordonner la préparation. En conséquence, il arrive souvent qu'il n'en existe pas pour une ville canadienne donnée avant cette date. Et même après 1911, l'accès aux plans d'assurance-incendie était rigoureusement limité aux compagnies d'assurance qui devaient, lorsqu'elles recevaient les nouvelles versions, retourner les anciennes pour qu'elles soient détruites. En conséquence, il n'existe aucune garantie que bon nombre des plans produits existent encore.

Les plans d'assurance-incendie constituaient une forme très spécialisée de la cartographie. Ils avaient pour but de fournir aux compagnies suffisamment d'information concernant la construction et les environs d'un bâtiment pour lui permettre d'évaluer le risque qu'il y avait à vendre de l'assurance au propriétaire. En conséquence, la plupart de ces plans suivent une présentation assez uniforme. Ils sont préparés suivant une échelle de cent pieds au pouce, ou dans des multiples ou fractions de cette échelle, et ils contiennent une grande quantité de renseignements grâce à l'utilisation de la couleur. Chaque plan ou atlas comporte une légende détaillée qui explique la façon de l'interpréter.

La plupart de ces plans contiennent des renseignements sur les dimensions, la forme, le type de construction, les matériaux, le nombre d'étages, l'utilisation, la grandeur du lot et l'emplacement de chacun des bâtiments qui s'y trouvent; ceux-ci sont tracés à



Plans et atlas d'assurance-incendie: C'est le type de plan détaillé qui est requis pour une assurance industrielle. Ce plan montre l'entreprise A. Savage and Sons de Montréal, et a été préparé par Chas. E. Goad en 1885. (Archives publiques Canada, Collection nationale de cartes et plans, C 85206.)

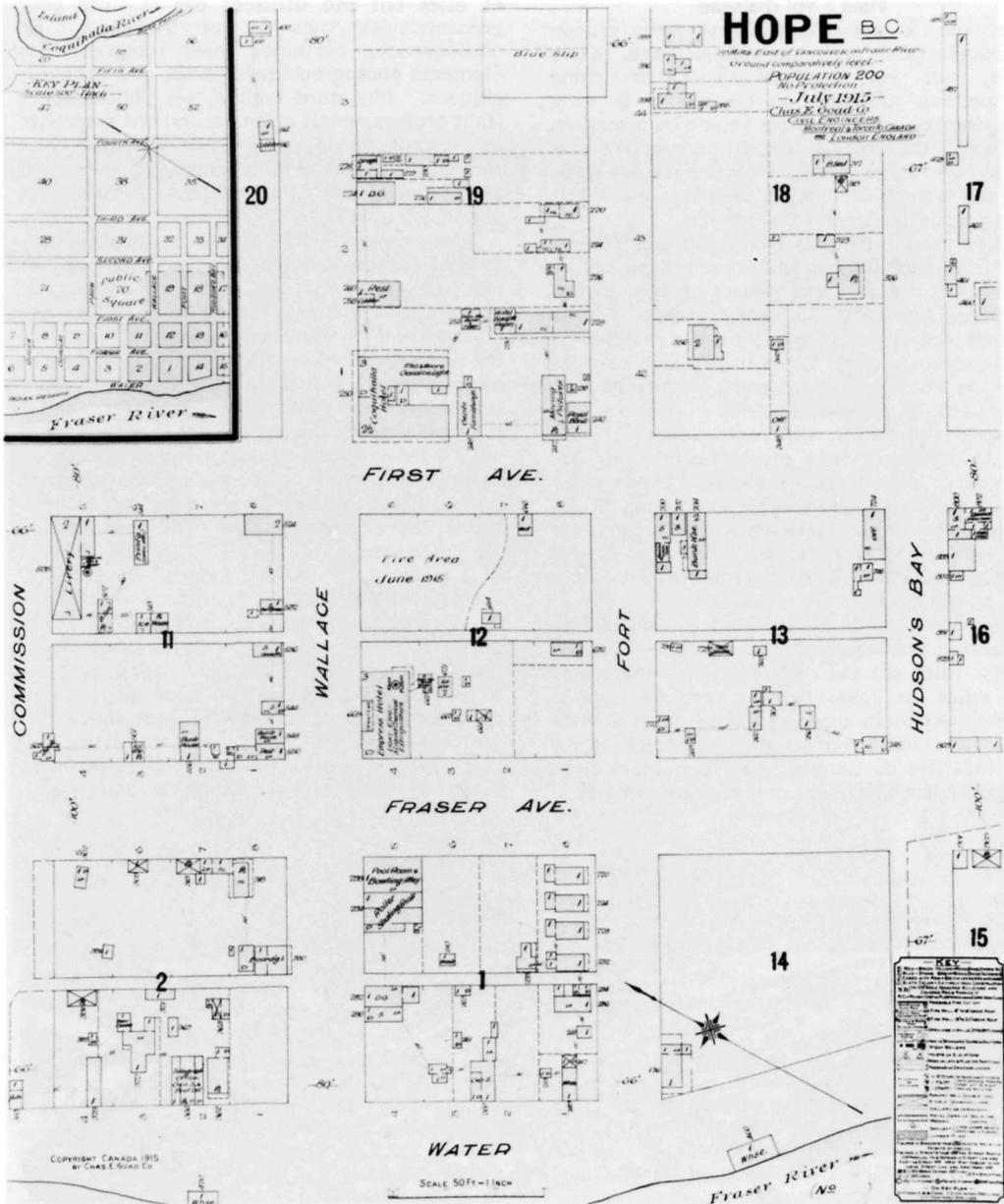
l'échelle. Ces plans indiquent également la largeur, le numéro et le nom des rues, ainsi que l'emplacement des systèmes de protection contre les incendies, comme les boîtes d'alarme et les bornes-fontaines. Ces plans et atlas étaient fréquemment mis à jour à l'aide de morceaux de tissus colorés superposés sur les dessins originaux, afin de tenir compte des changements de la configuration des bâtiments et des nouvelles constructions.

Où trouver ces plans

On peut généralement trouver ces plans dans les archives universitaires, privées et provinciales. Les bureaux d'urbanisme

municipaux ainsi que les bureaux locaux des compagnies d'assurance peuvent également en avoir des copies. Certains travaux savants contiennent parfois des bibliographies ou des listes de plans pour certains endroits donnés.

Robert J. Hayward a publié un ouvrage intitulé *Plans d'assurance-incendie de la collection nationale de cartes et plans* (Ottawa, Archives publiques Canada, 1977, édition revue en 1979), qui énumère les plans d'assurance-incendie que conservent les Archives publiques du Canada. Ce livre constitue également une introduction utile à cette forme spécialisée de la cartographie.



Plans et atlas d'assurance-incendie: Ce plan de la ville de Hope en Colombie-Britannique a été préparé par la Chas. E. Goad Co., en juillet 1915. Il s'agit d'une partie d'un plan beaucoup plus grand: la partie concernée apparaît dans l'angle supérieur gauche. (Archives publiques Canada, Collection nationale de cartes et plans, C 67183.)

Vues à vol d'oiseau

Une vue à vol d'oiseau est une grande représentation, sur une même page, d'une ville, qui est produite à partir d'une perspective aérienne ou comme si la ville avait été vue à travers les yeux d'un oiseau en plein vol. Elle représente, en perspective et à leur endroit respectif, les bâtiments, les rues, les cours d'eau et tous les éléments essentiels à la description de la ville.

Les premières vues à vol d'oiseau étaient des lithographies, soigneusement mesurées et esquissées par des dessinateurs professionnels, lesquels ajoutaient souvent certains détails comme des arbres, des bûches, des radeaux ou des chevaux et des charrettes dans les rues afin de rendre leurs travaux plus réels. Ils pouvaient également dessiner à l'échelle des bâtiments publics, des entreprises et des résidences, si les propriétaires ou les dirigeants municipaux étaient disposés à en payer le prix. Tout comme les cartes et les atlas de comté qui étaient populaires dans l'est du Canada vers la fin du XIX^e siècle, ces dessins incluaient aussi parfois des annuaires des principaux commerces de la ville.

Les vues à vol d'oiseau ont été populaires durant les années 1890 et au début des années 1900. Elles ont été réalisées à un moment où les villes de l'ouest et de l'est du Canada étaient en plein essor, et elles peuvent être utilisées comme source de renseignements sur des localités du Canada. Les techniques de la photographie existaient déjà à ce moment-là

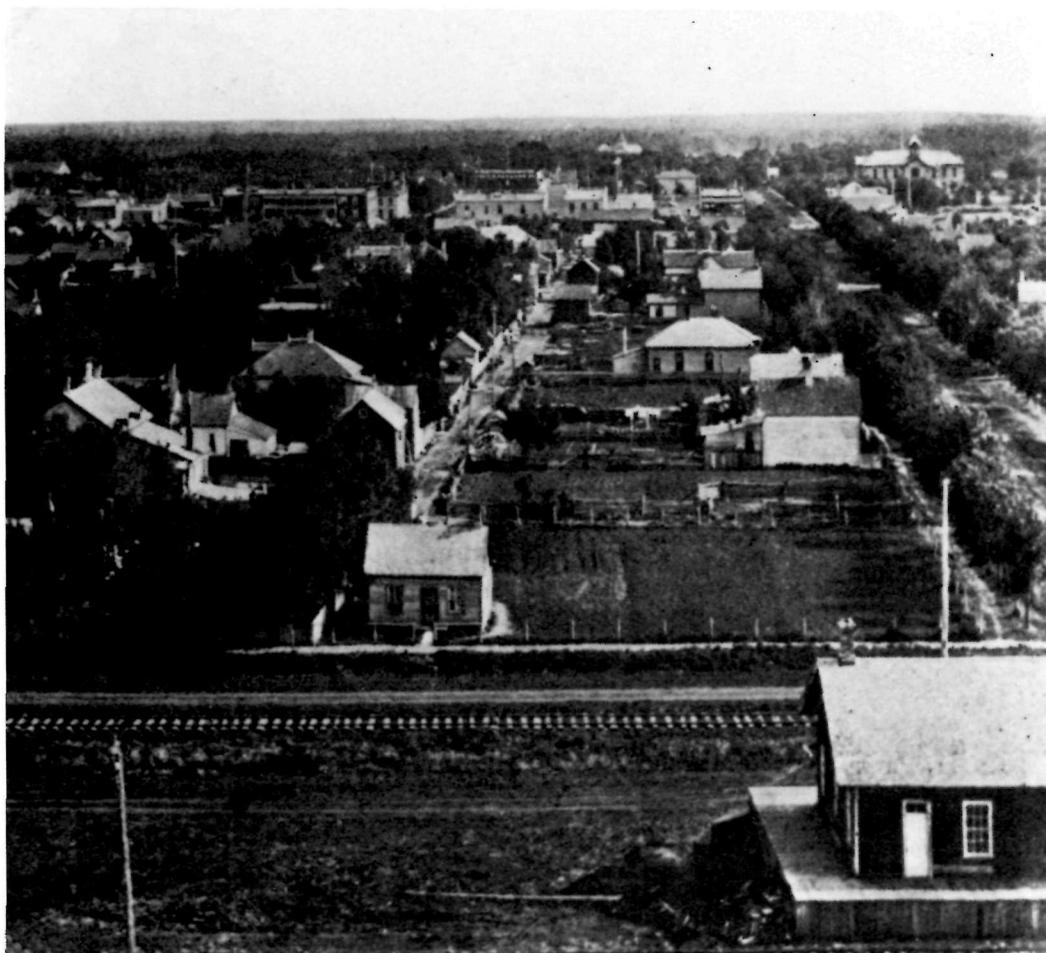
et elles ont été utilisées par la suite pour préparer des vues à vol d'oiseau. En conséquence, certaines vues intègrent des éléments photographiques plutôt que lithographiques. Plus tard encore, les photographes (tant professionnels qu'amateurs) ont emprunté le concept de la perspective aérienne à la technique originale de la cartographie et ont produit des vues à vol d'oiseau entièrement photographiques.

Des vues à vol d'oiseau photographiques étaient fréquemment prises dans les villes où une montagne ou une tour permettait de prendre des vues générales. Elles se composaient souvent d'une série de photographies chevauchantes ou consécutives prises à partir d'un seul point. Elles incluaient rarement les insertions et les listes d'abonnement qu'on retrouvait dans les vues à vol d'oiseau lithographiques. Néanmoins, elles étaient vendues par des photographes professionnels et imprimées dans des albums. Même les amateurs ont semblé être séduits par cette idée.

Les deux types de vues à vol d'oiseau fournissent des renseignements très précis sur les bâtiments, au moment de leur préparation. Lorsqu'il utilise des vues lithographiques, le chercheur devrait savoir que certains bâtiments (particulièrement ceux qui figurent dans les insertions) étaient souvent "nettoyés" afin de les présenter sous un jour plus favorable. Les versions photographiques posent également un problème. Lorsqu'elles



Vues à vol d'oiseau: Vue à vol d'oiseau lithographique de Saint-Hyacinthe (Québec), 1881. (Séminaire de Saint-Hyacinthe, Archives publiques Canada, C 18088.)



Vues à vol d'oiseau: Photographie de Portage-la-Prairie (Manitoba), vers 1910. (W.A. Martel and Sons, *Portage-la-Prairie*, Winnipeg, The Telegram Printing Co., s.d., p. 5.)

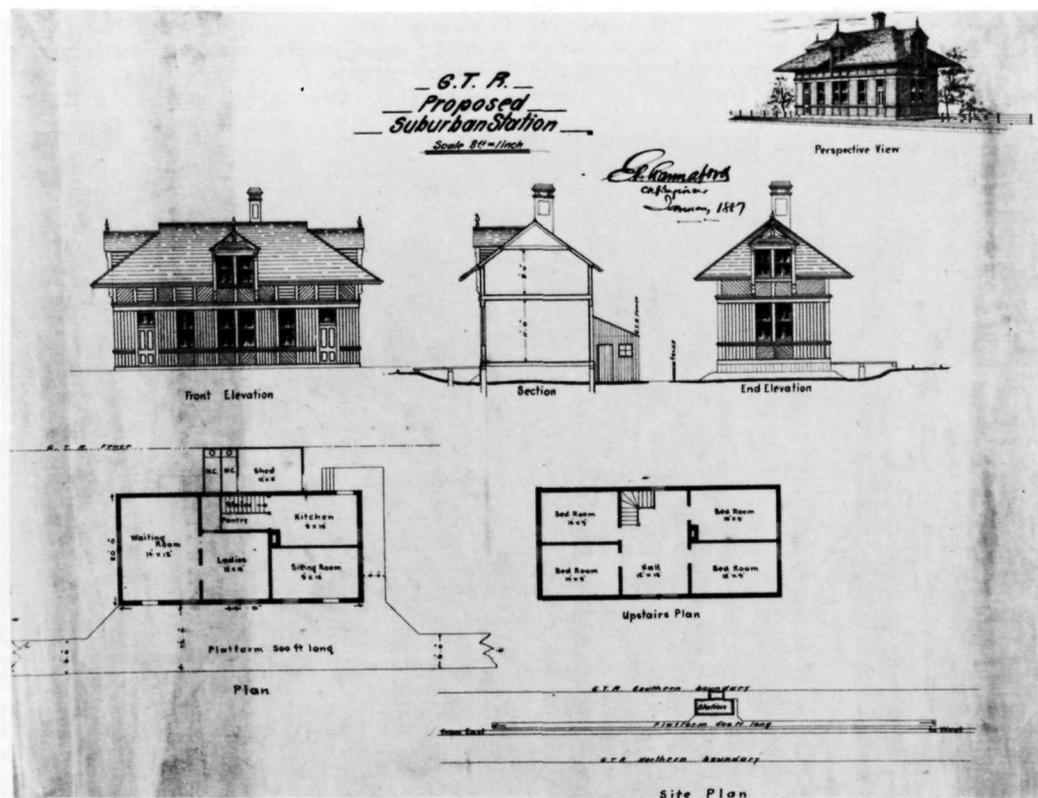
étaient préparées à partir de plusieurs photos différentes, la perspective est parfois faussée, ce qui fait paraître les bâtiments et les distances plus grands au centre de chaque photo utilisée. En conséquence, la photographie composite peut être un peu ondulée.

Les vues à vol d'oiseau font partie des collections de photos et de cartes de la plupart des archives et des bibliothèques. Malheureusement, personne ne s'est encore donné la peine de les répertorier.

Plans et élévations de bâtiments

Les plans et les élévations sont, pour l'architecte, le moyen de représenter un

bâtiment ou une idée pour un bâtiment, soit pour le bénéfice d'autres personnes ou pour son propre usage. Ils constituent un instrument essentiel de sa profession et, comme celle-ci consiste à concevoir des bâtiments, ils sont une source importante de renseignements pour les chercheurs. On retrouve souvent les plans et les élévations parmi les papiers de l'architecte de l'édifice initial, de l'architecte d'une addition subséquente ou des entrepreneurs respectifs. Si le propriétaire du bâtiment est un organisme gouvernemental, les plans et les élévations seront invariablement dans les dossiers du ministère des Travaux publics, de l'ingénieur de la ville ou du dépôt d'archives approprié. Il se peut que l'un des propriétaires



Plans et élévations: Ce projet de gare de banlieue pour le chemin de fer du Grand-Tronc montre différentes vues du bâtiment, ainsi qu'on les retrouve habituellement par les plans: des vues avant et arrière, une coupe, des plans d'étage, une perspective et un tracé général. (Archives publiques Canada, Collection nationale de cartes et plans, C 99500.)

ait aussi des exemplaires des plans (originaux, actuels ou entre les deux).

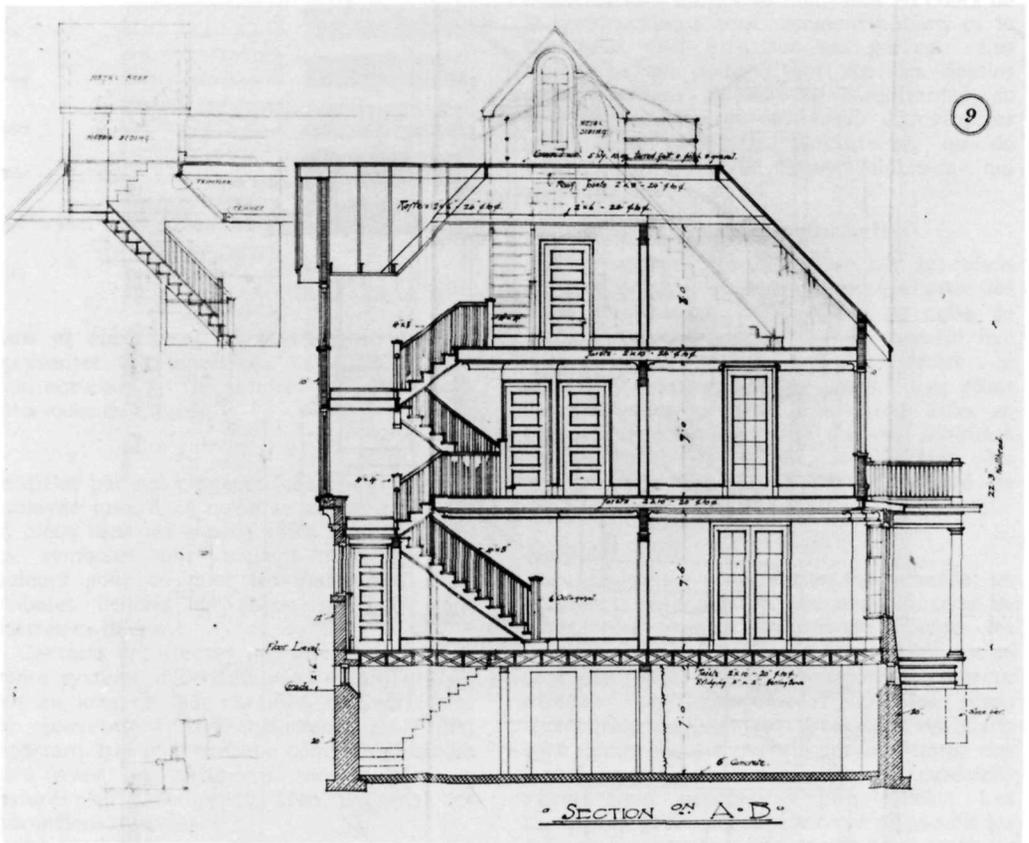
Il existe plusieurs types de plans et d'élévations. Ils sont préparés d'après certaines conventions établies par les architectes et il est bon que le chercheur ait une certaine connaissance de ces conventions.

Formes

La figure ci-dessus représente ce qu'on appelle habituellement des plans d'architecte. En fait, il s'agit des plans d'étage d'un bâtiment, c'est-à-dire des dessins à l'échelle qui décrivent les différentes parties d'un bâtiment sur un plan horizontal. On prépare habituellement des plans pour chaque plan horizontal d'une structure, c'est-à-dire pour chaque étage, incluant le sous-sol, le grenier et parfois le toit. Lorsqu'il consulte ces plans, le chercheur devrait d'abord identifier la convention qui a été utilisée pour désigner les étages: le plancher qui se trouve au niveau de

la rue peut être appelé rez-de-chaussée ou premier étage, et le plancher du dessus peut être le premier ou le deuxième étage. Cette différence peut porter à confusion si le chercheur n'a pas d'abord identifié la convention utilisée.

Cette figure contient également un tracé général, c'est-à-dire un dessin horizontal à l'échelle qui montre l'emplacement du bâtiment par rapport à la rue, aux bâtiments adjacents et parfois aux dénivellations du terrain. Les tracés généraux peuvent également indiquer certaines caractéristiques de l'aménagement paysager, comme les jardins, les fontaines, les murs, les clôtures et les promenades piétonnières, particulièrement dans les cas où le jardin (ou l'emplacement) et le bâtiment ont été conçus par le même architecte comme éléments complémentaires. Malheureusement, les tracés généraux ne sont pas disponibles pour bon nombre d'anciens bâtiments.



Plans et élévations: Cette coupe, exécutée par J. Albert Ewart à Ottawa en 1910, fait appel à une technique de notation où les matériaux sont codés selon des couleurs et où les dimensions sont écrites. (Archives publiques Canada, Collection nationale de cartes et plans, C 93661.)

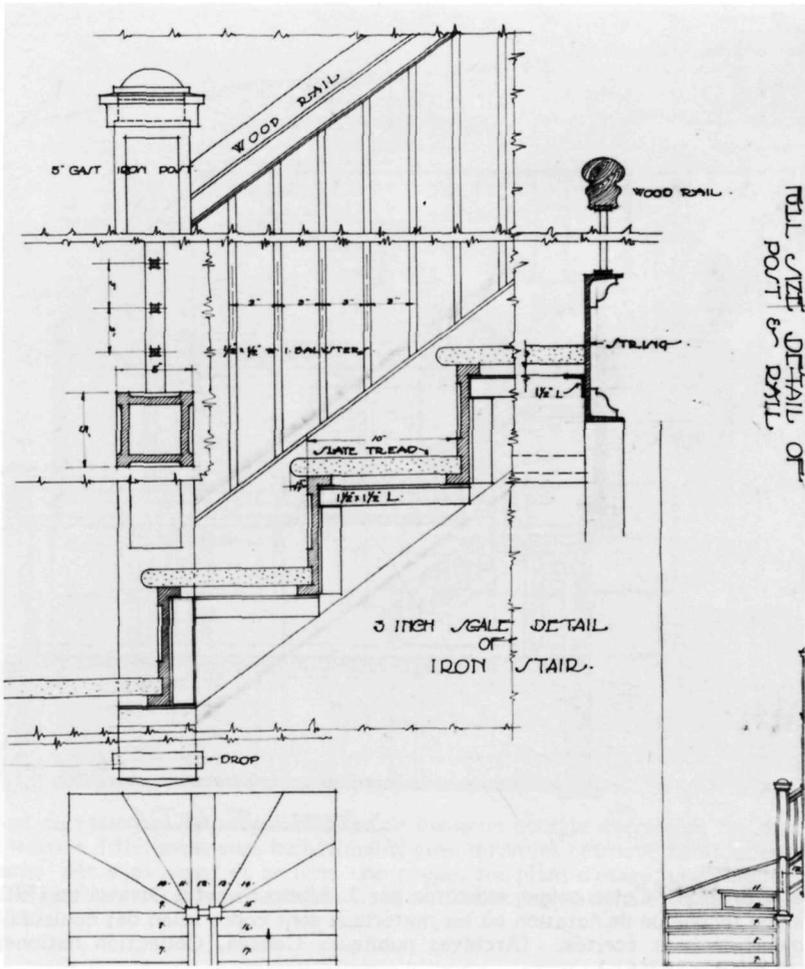
Un autre type de dessin qui décrit le bâtiment sur son emplacement est une "perspective", qu'on peut également voir dans la même figure. Les perspectives sont habituellement des vues aux trois quarts, et donnent une image idéalisée du bâtiment achevé. La plupart du temps, les perspectives sont préparées pour des concours architecturaux. Elles sont parfois utilisées à titre de substituts pour les tracés généraux. Le plus souvent, elles ne sont pas considérées comme faisant partie des plans du bâtiment.

Les figures ci-contre et ci-dessus montrent des élévations, i.e. des représentations du bâtiment sur un plan vertical. Des élévations sont habituellement produites pour les vues de face, arrière et de côté de l'extérieur d'un bâtiment. Les coupes de l'intérieur (prises d'un côté à l'autre ou de l'avant vers l'arrière) constituent également des élévations.

Lorsqu'elles existent, les coupes montrent également certaines caractéristiques inamovibles, comme les bibliothèques et les revêtements muraux, et certaines techniques de construction comme la charpente des murs ou la conception des fondations.

La prochaine figure est un dessin de détail ou à grande échelle de petites parties d'un bâtiment qui présentent une conception particulièrement originale ou qui sont spécialement difficiles à construire. Dans certains cas, les dessins de détail peuvent être utilisés comme patrons ou modèles grandeur nature. Il peut exister de tels dessins pour certains éléments intérieurs du bâtiment, comme les pièces de ferronnerie, les escaliers ou les plâtres, et certains détails extérieurs de la construction, comme les fondations, les planchers ou la finition des murs.

Les plans d'étage, les tracés généraux, les



Plans et élévations: Ce dessin détaillé d'un escalier montre la méthode de construction. Ces dessins étaient souvent faits pour expliquer des projets difficiles. (Archives publiques Canada, Collection nationale de cartes et plans, C 106364.)

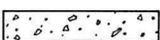
élévations et les dessins de détail forment les principaux types de plans de bâtiments. Le chercheur devrait savoir qu'ils sont préparés comme des "dessins corrigés" ou sans tenir compte de la perspective.

Conventions

Les plans de bâtiments qui sont préparés à différentes époques et par différents architectes respectent un certain nombre de conventions ou de présentations pour identifier les dimensions et les matériaux. Une convention qui a changé est la façon d'identifier les étages. Une autre est la façon d'indiquer les dimensions. Les plans de bâtiments du XIX^e siècle indiquent habituellement l'échelle du dessin, puis donnent les

renseignements selon cette échelle (c'est-à-dire, ne fournissent plus d'autres dimensions); en conséquence, les dimensions des éléments particuliers du plan doivent être calculées à l'aide de cette échelle. Par contre, les plans du XX^e siècle indiquent les dimensions de chaque élément du bâtiment et, même si ces éléments sont dessinés à l'échelle, les plans n'indiquent pas toujours de quelle échelle il s'agit.

Les matériaux constituent un autre domaine où certaines conventions sont utilisées. La plupart des plans indiquent quels matériaux ont été utilisés, mais il existe au moins trois façons de le faire. Une première méthode consiste tout simplement à les indiquer par écrit. Une autre façon est de les

BOIS		
BRIQUE		
PIERRE		
CIMENT		
BLOCS DE BÉTON		
BÉTON		

Plans et élévations: Symboles utilisés pour représenter les matériaux dans les dessins architecturaux. (Inventaire des bâtiments historiques du Canada.)

identifier par des couleurs; cette méthode fut employée jusqu'à ce qu'on se mette à utiliser les bleus dans les années 1890. Par la suite, des symboles ont souvent remplacé les couleurs pour désigner les matériaux. Les symboles utilisés de façon générale sont illustrés ci-dessus.

Certains architectes ont mis au point leur propre système d'identification et ont utilisé, tout au long de leur carrière, des variations des conventions susmentionnées. Il est important que le chercheur compare plusieurs plans avec les bâtiments mêmes afin de s'assurer qu'il comprend bien le sens des conventions utilisées.

Divers types de plans et de signatures

Les plans et les élévations de bâtiments sont préparés pour diverses raisons, ce qui influe sur leur contenu et sur le sens à donner aux signatures qu'ils portent. Voici les principaux types de plans:

Plan de concours:

Les plans de concours sont préparés par un architecte qui a été invité à soumettre un plan pour un édifice projeté. Ces dessins contiennent souvent des perspectives ou des détails stylisés qui rendent les plans plus attrayants; par exemple, des vues extérieures montreront des drapeaux flottant au vent ou certaines caractéristiques de l'aménagement paysager. La signature de l'architecte sur un plan de concours est souvent un pseudonyme; en conséquence, les "véritables" signatures qui apparaissent sur le plan peuvent être celles des membres du comité de sélection qui a approuvé le plan.

Plan d'exécution:

Les plans d'exécution sont les plans détaillés préparés par un architecte à l'intention de l'entrepreneur. Malheureusement, les

modifications apportées aux plans au cours de la construction y sont rarement notées, et le chercheur doit être sur ses gardes. Les signatures qui apparaissent sur ces dessins peuvent être celles de l'architecte, du dessinateur, du chef du bureau d'architectes pour lequel travaille l'architecte, ou de l'architecte en chef d'un ministère qui approuve ainsi le plan.

Plans d'entrepreneur:

Les signatures qu'on retrouve sur les plans d'entrepreneur sont les mêmes que pour les plans d'exécution, additionnées de celle de l'entrepreneur. Cette signature signifie que l'entrepreneur accepte de construire la structure indiquée par les plans. Les plans d'entrepreneur peuvent également être un ensemble spécial de dessins qui sont soumis à l'entrepreneur et qui incorporent les modifications demandées par le comité de construction.

Plans définitifs:

Une fois qu'une construction est achevée, un architecte peut dessiner une nouvelle série de plans pour tenir compte de toutes les modifications apportées aux plans originaux en cours de route. Le plus souvent, l'architecte effectue ces changements sur les plans d'exécution eux-mêmes. Les plans définitifs sont conservés au cas où des additions, des transformations ou des réparations s'avèreraient nécessaires plus tard. Les signatures qu'on retrouve sur ces plans sont les mêmes que pour les plans d'exécution.

Plans réels:

L'architecte qui est engagé pour modifier un édifice achevé prépare des plans réels avant de commencer son travail. Ces plans sont souvent préparés, par exemple, par les architectes restaurateurs. Un architecte engagé pour ajouter une annexe peut également préparer de tels plans, surtout s'il n'existe pas de plans antérieurs ou si ceux qui existent se sont avérés inexacts. Les plans réels sont des plans et des élévations qui représentent le bâtiment dans l'état où il existe. Eux aussi peuvent être signés par l'architecte ou le dessinateur qui les a préparés, ou par le chef du bureau d'architectes.

Inscriptions dans la pierre

On trouve souvent sur les bâtiments des pierres angulaires ou des inscriptions qui contiennent des dates. Ces dates peuvent être utiles pour indiquer où commencer les recherches. Elles devraient toutefois être corroborées par d'autres sources si elles sont utilisées comme preuves de la date de construction du bâtiment.

Limites

Les pierres angulaires ou les inscriptions sur les bâtiments présentent, comme source de renseignements, certaines limites, en ce sens que, contrairement à ce qu'on croit généralement, elles ne servent pas toujours à indiquer la date de construction d'un bâtiment. En fait, elles peuvent souvent indiquer l'une des dates suivantes:

Date de fondation d'un organisme ou d'une église:

Par conséquent, la date qui figure sur la pierre est très antérieure à celle de la construction du bâtiment, même si la pierre a été gravée au moment de la construction.

Date à laquelle le bâtiment est supposé avoir été construit:

Pour une raison quelconque (habituellement d'ordre financier), le bâtiment n'a pas été terminé à la date prévue. Il est tout à fait possible que les fondations aient été achevées, que la partie inférieure des murs ait été terminée, que la pierre angulaire ait été posée, puis que la construction ait été interrompue pendant 10 ans. Le chercheur voudra peut-être utiliser cette date comme celle de la construction; cependant, il ne doit pas oublier que si la personne ou le comité responsable de la construction a décidé de déplacer le bâtiment avant de poursuivre les travaux, la pierre d'inscription a probablement été reposée au deuxième emplacement. En pareil cas, il est probable que le second édifice présente une apparence différente de celle prévue pour le premier, et que la date de construction qui figure sur la pierre angulaire renvoie en fait au mauvais bâtiment, c'est-à-dire à celui qui n'a jamais été construit.

Date du début de la construction:

Les pierres angulaires étaient posées au tout début de la construction d'un bâtiment, mais cette construction même s'avérait souvent un long processus. Cet écart peut être attribuable aux dimensions du bâtiment, au délai d'obtention des matériaux, aux modifications apportées aux plans, ou au retard causé par des grèves ou la température. Dans de tels cas, la pierre angulaire peut servir à indiquer le début de la période pendant laquelle le bâtiment a été construit.

Date de la construction d'une structure antérieure semblable:

Les pierres angulaires ou les inscriptions dans la pierre sont souvent enlevées des vieilles églises, des écoles, des hôtels de ville ou des bâtiments commerciaux au moment de leur démolition, et posées à nouveau sur les fondations du nouveau bâtiment qui les remplace. Ce geste s'explique surtout par une

certaine fierté à l'égard de la longévité d'une institution ou d'une entreprise. Dans le cas d'un édifice incendié, la pierre angulaire ou une autre inscription est souvent utilisée pour l'édifice suivant.

Date de construction d'une structure antérieure différente:

Ce cas n'est pas très fréquent mais, de temps à autre, une maison, par exemple, portera la pierre angulaire d'une église. Si le chercheur ne peut pas trouver une explication qu'aurait laissée par écrit le propriétaire, il sera bien en peine d'expliquer ce fait étrange. Il est possible que le propriétaire ait trouvé la pierre attrayante ou importante, ou qu'il ait été à court de matériaux de construction.

Comme le démontrent ces exemples, le chercheur ne devrait pas accepter sans vérification les témoignages qu'il découvre. Les inscriptions dans la pierre et les autres caractéristiques physiques d'un bâtiment constituent souvent les sources les plus fiables de renseignements au sujet de son histoire. Néanmoins, le chercheur doit vérifier tous les faits afin de s'assurer qu'ils sont conformes aux indications du bâtiment.



Inscriptions dans la pierre: De telles inscriptions servent souvent à dater une construction. Elles peuvent cependant être mal interprétées. (Inventaire des bâtiments historiques du Canada.)

ÉVALUATION DES RÉPONSES

Lorsque le chercheur a trouvé des réponses dans les sources appropriées, il doit alors se poser les questions suivantes:

Les réponses sont-elles satisfaisantes?

Si oui, il faut alors commencer à analyser la documentation trouvée. Si non, on doit poursuivre ses recherches dans d'autres sources jusqu'à ce qu'on ait trouvé les renseignements qu'il faut.

D'autres questions devraient-elles être posées?

Très souvent, lors de l'étude de la documentation, des questions non prévues surgiront. Il s'agit parfois d'une diversion intéressante qui n'aidera pas à atteindre le but réel de la recherche; en conséquence, il faut filtrer soigneusement les nouvelles questions, sinon on perd du temps et on n'obtient aucun résultat. D'autre part, bon nombre des questions soulèveront certains aspects importants du problème auxquels on n'avait pas pensé avant; il serait donc extrêmement utile d'y porter attention, surtout lorsqu'elles nous amènent à mettre en doute les réponses déjà trouvées. Avant de commencer, cependant, il est préférable d'examiner les incidences des nouvelles questions afin de s'assurer qu'on les aborde de façon équilibrée.

Les questions initiales étaient-elles valides?

Cette question pourrait également se formuler comme suit: "Les questions posées et les réponses trouvées correspondent-elles à ce que disent les sources?" Même si le jugement d'un chercheur comporte une part de subjectivité, aucun chercheur ne devrait affirmer ou insinuer délibérément quelque chose qui n'est pas vrai ou n'est qu'à moitié vrai. Il ne faut pas oublier ce principe lorsqu'on étudie l'information qu'on a décidé de retenir. Si cette information ne fournit pas un reflet très fidèle de ce qui a été trouvé dans les sources, il faut reprendre tout le processus avec une autre série de questions.

Les réponses sont-elles contradictoires?

Si oui, il faudra rechercher d'autres faits pour prouver une réponse et réfuter l'autre. Dans l'impossibilité de trouver d'autres preuves, on doit juger en fonction de la fiabilité des sources utilisées. Les limites qui ont été signalées pour chaque source aideront à prendre cette décision. Le chercheur devrait cependant signaler dans son texte la présence de faits contradictoires.

Des questions sont-elles restées sans réponse?

Cette situation peut signifier plusieurs choses. Il est possible que le chercheur ait consulté les mauvaises sources, et il lui sera donc nécessaire d'étudier d'autres documents. D'autre part, il se peut qu'il ait posé des questions qui n'ont aucun rapport avec son sujet. En pareil cas, il serait sage de reformuler les questions et d'adopter une autre approche. Cependant, il est également possible qu'il n'existe pas de sources qui fourniront la réponse cherchée. Si le chercheur a regardé partout et n'a pas trouvé de réponse, sa question est peut-être quand même pertinente. Cela est notamment le cas lorsque les autres réponses trouvées concourent à former un tableau cohérent. En pareil cas, il doit simplement noter que les questions ont été posées concernant la pièce manquante. Son argument demeurera ainsi équilibré, et de nouvelles sources qui lui fourniront une réponse pourront surgir dans l'avenir.

Il est assez courant de passer plusieurs fois par les étapes de la recherche qui concernent les questions et les réponses. Il est parfois nécessaire d'effectuer un examen complet des sources avant d'évaluer la valeur des groupes de questions et de réponses. D'autres fois, cette évaluation est faite périodiquement au cours de l'examen des sources. L'important est que cela soit fait de façon approfondie et responsable.

Plus le chercheur connaît la période qu'il étudie, plus il sera en mesure d'évaluer les renseignements qu'il a trouvés. Le chercheur peut acquérir ces connaissances historiques générales de plusieurs façons: ouvrages sur l'histoire de l'architecture, renseignements recueillis dans d'autres sources historiques à l'occasion d'autres projets, ouvrages portant sur un sujet entièrement différent à la même époque, etc.

Quelles que soient les sources qu'il utilise pour acquérir ces connaissances historiques, le chercheur devrait y consacrer un certain temps. Il devrait également prendre la peine de réfléchir sur ses lectures et sur la façon dont elles se rapportent aux réponses qu'il a trouvées durant ses recherches sur le bâtiment. Cette réflexion lui permettra non seulement de relier entre eux les faits qu'il a trouvés mais également de tirer certaines conclusions concernant la fiabilité et l'importance de ses découvertes.

RÉDACTION

Bon nombre de chercheurs redoutent l'étape de la rédaction, mais une fois entreprise, celle-ci peut être assez plaisante. Le chercheur devrait évidemment respecter les règles de la grammaire et de la ponctuation. Mais, chose plus importante encore, il ne devrait jamais oublier qu'il écrit une histoire à l'intention de quelqu'un. Il devrait donc s'exprimer de façon claire et intéressante.

Le chercheur devrait également identifier toutes les sources qu'il a utilisées pour obtenir des renseignements. Ce détail est extrêmement important car de nouveaux renseignements pourraient être trouvés qui viendraient changer complètement l'analyse et transformer toute l'histoire connue du bâtiment. En pareille situation, un ouvrage plus ancien qui ne comprend pas de notes serait rejeté et remplacé par un autre. Cela peut être malheureux car un troisième examen du bâtiment révélera souvent que le premier auteur était plus près de la vérité que le deuxième. Cependant, lorsqu'un auteur n'identifie pas ses sources, il provoque en quelque sorte son propre rejet. Par contre, s'il indique ses sources, il constitue une base sur laquelle il pourra lui-même, ainsi que d'autres chercheurs, poursuivre son œuvre, et son travail sera reconnu, apprécié et utilisé.

De façon générale, les renseignements tirés de sources sont signalés par un renvoi dans le texte, et les citations (ou les descriptions des sources) correspondent au même chiffre, et elles sont données soit au bas de la page soit à la fin du texte.

Il existe plusieurs méthodes pour présenter les citations; ces méthodes comportent toutes des règles concernant la ponctuation, les parenthèses, les majuscules et les autres détails de ce genre, et elles sont toutes différentes. Quelle que soit la méthode qu'il adopte, le chercheur devrait s'y conformer dans tout son texte.

Il est beaucoup plus important de s'assurer que les renseignements nécessaires à l'identification de la citation apparaissent dans la note. Les lignes directrices qui suivent visent à aider les chercheurs à présenter les sources qui ont été abordées précédemment, en leur précisant, pour chacune, les éléments nécessaires à leur identification.

Annuaire et bottins, et livres en général:

Nom de l'auteur, titre du livre, lieu de publication, nom de l'éditeur, date de publication et numéro de la page.

Rôles d'imposition ou d'évaluation:

Nom des archives ou du bureau où ils se trouvent, identification du document en

question (par exemple, rôle d'évaluation pour la ville de Winnipeg, 1895), emplacement précis de l'inscription en fonction du système de classement des rôles (par exemple, numéro de cadastre, lot et bloc, nom du propriétaire), et numéro de la page (s'il y en a un).

Titres de propriété:

Nom des archives, du bureau d'enregistrement ou d'un autre endroit où se trouve le titre de propriété (nom du notaire dans les greffes de notaires du Québec), nom (ou titre) du document, date du document, cote que les archives ou le bureau d'enregistrement lui ont donnée, et numéro de la page (s'il y en a un).

Journaux locaux et articles en général:

Nom de l'auteur (s'il est fourni), titre de l'article (ou, s'il n'y a pas de titre, ses cinq ou dix premiers mots), nom du journal, numéro du volume (s'il y en a un), date de publication, numéro de la page (et, dans le cas d'un journal, colonne), lieu de publication.

Papiers personnels et autres manuscrits:

Nom de la personne, ou des archives, qui possède les papiers, titre des papiers, titre du document utilisé (lettre, journal intime, etc.), et numéro de la page (si le document est paginé).

Vues à vol d'oiseau et documents visuels historiques:

Nom de la personne, ou des archives, qui possède le document, numéro de catalogue que l'institution utilise (s'il y en a un), et titre du document (s'il en existe un). Les vues à vol d'oiseau et les autres documents visuels qui sont tirés d'un livre devraient également indiquer le titre du document, l'auteur du livre, le titre du livre, le lieu de publication, le nom de l'éditeur, la date de publication, et le numéro de la page où se trouve le document visuel.

Plans et atlas d'assurance-incendie, et autres cartes:

Nom du cartographe, titre du plan, date de sa préparation, titre de l'atlas (si le plan se trouve dans un atlas), lieu de publication, nom de l'éditeur et date de publication (et également numéro de la page si le plan se trouve dans un atlas).

Plans et élévations de bâtiments:

Nom de l'institution, de l'entreprise ou de la personne qui possède le document, nom de l'architecte (s'il y en a un), titre du dessin, sa date (si elle est connue), et la cote que le possesseur du dessin a pu lui attribuer.

Inscriptions dans la pierre et autres témoignages sur place:
Ces renseignements sont habituellement cités en donnant le nom de l'informateur et la date de son observation. Même si cela semble

ridicule dans le cas du propriétaire d'un bâtiment, toute référence à son témoignage devrait au moins établir le mois et l'année où les observations ont été faites.

CONCLUSIONS

Les lignes directrices que nous venons de tracer ont pour but de donner au chercheur les outils dont il a besoin pour commencer ses recherches sur l'histoire d'un bâtiment donné. La recherche peut devenir une expérience enrichissante et valorisante, spécialement si le chercheur prend le temps d'explorer les pistes qui s'offrent à lui, d'analyser les indices et de bâtir des preuves. Découvrir que M. H. Smith a été propriétaire d'un édifice est une chose, mais c'est autre chose d'apprendre que durant le temps où M. Smith vivait là, il bricolait à une nouvelle invention dans le laboratoire de son sous-sol, que sa femme était présidente de la chorale locale et qu'il y éleva ses cinq enfants. Une fois que l'on connaît quelque chose sur un propriétaire, celui-ci devient quelqu'un pour le chercheur, et sa maison retentit du bruit de toutes ses activités. La maison passe d'une structure froide à une maisonnée vibrant aux problèmes de la vie quotidienne. Ces renseignements donnent à un bâtiment une histoire - un passé à multiples facettes qu'il est fascinant de découvrir pour la plupart des chercheurs.

La recherche sur un bâtiment est une aventure dans le passé qui enrichit le monde d'aujourd'hui. On doit procéder avec patience et persistance, prudence et curiosité, mais le jeu en vaut la chandelle. Nos édifices sont une partie vitale de notre héritage.

**APPENDICE A. SOURCES D'INFORMATION SUR UN ASPECT PARTICULIER
DE LA RECHERCHE SUR LES BÂTIMENTS**

Sources	Date de construction	Modifications	Architecte, constructeur, ouvriers	Style	Propriétaires	Occupants	Emplacement	Région	Matériaux	Technique	Usages	Aménagement
Annuaire et bottins	AB	AB	A		A		AB	B		A		
Rôle d'imposition ou d'évaluation	A	A			A	A	A					
Titres de propriété	B	B			A		A		A			
Journaux locaux	A	AB	A	A	A	A	A	AB	AB	A	A	A
Papiers personnels	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Documents visuels	AB	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A
Plans et atlas d'assurance-incendie	A	A			A	A	A		A	A	A	
Vues à vol d'oiseau	B	B		A			A	A	A		B	
Plans et élévations	A	A	A	A	A		A		A	A	A	A
Inscriptions dans la pierre	A											

A = Peut contenir de l'information touchant directement le bâtiment lui-même.

B = Contient probablement d'utiles éléments pour fins de comparaison ou d'information générale.

Les cotes A et B indiquent seulement qu'une source particulière contient de l'information sur certains bâtiments. Elles ne doivent en aucun cas être interprétées comme une indication de la fiabilité d'une source, pas plus que de ses limites ou ses faiblesses. Pour ce genre d'information, le chercheur devra se reporter au texte, là où chaque source est discutée.

**APPENDICE B. SOURCES D'INFORMATION POUR LA RECHERCHE
SUR DES GENRES PARTICULIERS DE BÂTIMENTS**

Sources	Urbain	Rural	Public	Privé
Annuaire et bottins	X	X	X	X
Rôles d'imposition ou d'évaluation	X			X
Titres de propriété	X	X		X
Journaux locaux	X	X	X	X
Papiers personnels	X	X	X	X
Documents visuels	X	X	X	X
Plans et atlas d'assurance-incendie	X			X
Vues à vol d'oiseau	X		X	X
Plans et élévations	X	X	X	X
Inscriptions dans la pierre	X	X	X	

Canada

